

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2478 - LUNDI 7 DÉCEMBRE 2015

DIALOGUE NATIONAL

Le temps des interrogations



Les délégués des confessions religieuses lors des consultations pré-dialogue

Le défi actuel consiste à amener autour de la table des négociations toutes les sensibilités de l'opposition ainsi que tous les « poids lourds » de la société civile, à commencer par l'Église catholique. Ce qui est loin d'être acquis au regard de l'extrémisme affiché notamment par le camp du refus à l'image du G7 et de la Dynamique de l'opposition. L'unique « dialogue » qui vaille pour ces deux regroupements politiques devrait s'articuler exclusivement sur des questions électorales et n'avoir pour « parties prenantes » que la majorité présidentielle, l'opposition et la Céni. Entre-temps, l'UDPS exhume ses anciennes revendications muées en préalables dans une perspective de participation : contentieux électoral de 2011, audit du fichier électoral, recomposition de la Céni, libération des prisonniers politiques et d'opinions, etc. Des requêtes aux antipodes de la vision présidentielle du dialogue.

Page 12

CHIRURGIE CARDIAQUE

MCC à la rescousse des enfants malades entre Kinshasa et Brazzaville



Structure spécialisée dans la prise en charge médicale des enfants présentant des complications cardiaques, l'association Mécénat chirurgie cardiaque (MCC) est très présente sur les deux rives du fleuve Congo où ses interventions sont de haute facture et chargées d'humanisme. Début octobre 2015, une équipe a séjourné à Brazzaville pour le suivi des enfants opérés par l'association. Soixante et un enfants ont été consultés sur place. Plusieurs nouveaux patients atteints d'une malformation cardiaque ont été vus. Leurs dossiers seront analysés et discutés par l'équipe médicale du Pr Francine Leca à Paris.

A Kinshasa, l'équipe MMC a consulté plus de cent-cinquante patients répartis entre les enfants opérés par l'association et les nouveaux malades à prendre en charge sélectionnés par le référent médical de MCC à Kinshasa.

Page 12

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Des ONG dénoncent la tentative d'étouffer les manifestations publiques



Des policiers dans une rue de Kinshasa

Visant une récente mise en garde du procureur général de la République (PGR) et une dispersion des manifestants au Katanga ainsi que d'autres faits à charge de l'autorité ou des services de l'État, la coalition de trente-trois ONG de défense des droits de l'Homme de la RDC fustige la tentative de violation des libertés d'expression et des manifestations pacifiques garanties aux citoyens par la Constitution. Pour le coordonnateur de cette coalition, la mise en garde du PGR serait une « tentative de restriction ou d'obstruction à l'exercice d'un droit fondamental prévu et puni par l'article 180 du Code pénal livre II ».

Dans leur déclaration commune, les trente-trois ONG ont rappelé au PGR que la RDC a ratifié le Pacte international relatif au droit civil et politique et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples qui lui imposent l'obligation de promouvoir et de protéger la liberté des manifestations pacifiques.

Page 12

INTERVIEW

Angel Kaba : « Je souhaite ouvrir un centre d'art en RDC »

Page 14

ÉDITORIAL

Forum

Le 1^{er} mars 2016, dans un peu moins de trois mois donc, se réunira à Brazzaville un Forum mondial des femmes francophones qui fera date. Organisé par la très emblématique Yamina Benguigui, qui occupa de 2012 à 2014 de hautes fonctions au sein du gouvernement français dirigé par Jean-Marc Ayrault et qui poursuit aujourd'hui sans faiblir la bataille pour l'égalité qu'elle y mena deux années durant, ce forum réunira en plein cœur de notre capitale plus de trois mille femmes venues des cinq continents que compte la planète.

Tout indique aujourd'hui que cette rencontre marquera un tournant décisif dans l'évolution de nos sociétés qui, de façon générale, demeurent marquées par une discrimination qui ne dit pas son nom mais qui demeure bien réelle. Au cœur de la troisième édition du Forum mondiale des femmes francophones figurera, en effet, un thème révolutionnaire : celui du défi de la scolarisation obligatoire pour tous qui s'impose aujourd'hui comme « le pilier fondateur du changement du statut des femmes ».

Décliné en quelques phrases choc dans le document de présentation de l'évènement qui sera diffusé prochainement, ce thème rappelle que « l'accès au savoir est le pilier fondateur du changement du statut des femmes ». Il souligne le fait que « la scolarisation des jeunes filles est le seul moyen de compenser les effets de longue durée causés par les inégalités séculaires entre les femmes et les hommes ». Il explique aussi « qu'une fille scolarisée, éduquée peut décider de ne pas perpétuer les traditions qui l'inféodent, comme l'excision, le mariage forcé ou les rites de veuvage ». Et pour que les choses soient tout à fait claires, il précise que « l'objectif du Forum 2016 à Brazzaville est de remettre au cœur des débats l'importance de la scolarité obligatoire des filles jusqu'à l'âge de seize ans ».

Que la capitale du Congo, notre pays, soit le lieu béni où les femmes de l'univers francophones viennent dire haut et fort ces vérités incontournables ne peut laisser personne indifférent. Et c'est pourquoi nous ferons tout, à la modeste place qui est la nôtre, pour que les idées débattues lors de ce Forum soient relayées partout dans le monde. Vous en aurez très vite la preuve vous qui nous faites l'amitié de lire ces quelques lignes.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise propose une transition politique

Au cours de leur meeting en salle organisé le week-end passé au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale à Diata (Makelekelé), l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc) et le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance politique (Frocad) ont sollicité du pouvoir de Brazzaville, l'organisation d'un dialogue national sur la gouvernance électorale sous la supervision de la communauté internationale.

Parmi les orateurs à cette activité se trouvait l'ancien ministre des finances Mathias Dzon qui a rejeté la Constitution du 6 novembre 2015 avant de proposer une transition politique qui sera dirigée, selon lui, par une personnalité neutre qui ne se portera pas candidat à l'élection présidentielle de 2016.

Il a, en outre, déploré le fait que le Congo se trouve actuellement sous l'empire de deux Constitutions. « Cet état de fait place le

ces arrestations qu'il a jugées arbitraires, et des morts du 20 octobre, auprès de la Cour pénale internationale.

De son côté, le coordonnateur national du Frocad, Pascal Tsaty Mabiata a informé leurs militants que devant la surdité du pouvoir, l'opposition se propose d'organiser, courant mois de décembre 2015, des actions « fortes » qui vont le contraindre à convoquer un dialogue national au cours duquel les deux parties débattront

seule voie de sortie de l'imbroglio dans lequel se trouve le pays actuellement », a-t-il déclaré.

De son côté, l'ancien ministre du commerce, Claudine Munari a exhorté les femmes de l'Idc et du Frocad à plus de vigilance et d'ardeur pour amener le pouvoir à comprendre que l'avenir du pays se trouve dans la mise en place d'une Commission électorale véritablement indépendante et l'introduction de la biométrie dans le système électoral. Elle s'est appuyée sur l'exemple du Burkina Faso qui vient d'organiser, selon elle, un scrutin libre et transparent.

Prenant la parole à son tour, Clément Mierrassa, a démontré que le Président de la République ne



Photo de famille

pays dans un imbroglio juridique grave. Nous devons réparer ce préjudice. Il ne nous honore pas », a-t-il déclaré.

Prenant la parole à son tour, l'ancien ministre André Okombi Salissa qui a relevé, en passant, le fait que plusieurs militants de l'opposition sont illégalement détenus dans les commissariats de police de Brazzaville et de Pointe-Noire, a informé l'auditoire que l'Idc et le Frocad ont engagé des poursuites judiciaires contre les auteurs de

de la gouvernance électorale, dont les points essentiels, a-t-il insisté, sont la révision des listes électorales et l'instauration de la biométrie, sous l'œil vigilant, a-t-il dit, de la communauté internationale.

« Nous invitons le pouvoir au ressaisissement. Nous avons le Congo en partage et l'aimons tous. Nous devons nous asseoir pour discuter et s'entendre sur l'amélioration des conditions d'organisation des élections politiques populaires. C'est la

peut pas nommer un premier ministre sur la base de la Constitution à partir de laquelle il n'a pas prêté serment.

Il a noté, en outre, que l'article 244 qui dispose que « les institutions élues, issues de la Constitution du 20 janvier 2002 continuent de fonctionner jusqu'à leur terme », coince, par ce fait, le chef de l'Etat de nommer un premier ministre comme le prévoit la nouvelle Loi fondamentale.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominiq Nérplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-

ukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Pierre Ngolo décidé à restaurer le militantisme au sein du PCT

A Bacongo comme à Talangai, respectivement 2^e et 6^e arrondissements de Brazzaville, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo entend à travers ses descentes, restaurer « l'esprit militant ».

« On pose pour préalable à la participation à un meeting, la mobilisation moyennant des

discipline, seule condition de réussite, et forger la solidarité », a martelé Pierre Ngolo, les 2 et 3 novembre à Brazzaville. Pour l'essentiel, le PCT se prépare à l'élection présidentielle de 2016 et entend tout mettre en œuvre pour conduire son candidat à la magistrature suprême. Le principal parti de la majorité n'entend plus de

trer pour préparer l'élection présidentielle de 2016, et que les congolais choisissent le meilleur candidat. Nous devons par le dialogue, nous mobiliser pour qu'au moment du vote, tout se passe dans la paix et la tolérance. Nous allons à cette élection fiers et confiants », a affirmé Pierre Ngolo, avant de revenir sur le référendum constitutionnel du 25 octobre dernier : « Le PCT dénonce le comportement de certains dirigeants politiques qui, au lieu de se comporter en démocrates, utilisent les moyens démocratiques pour instaurer la peur; la violence et la terreur. Malgré toutes les entraves, le référendum a bien eu lieu. La manipulation, l'intimidation, la violence et la terreur; ne sont pas compatibles avec la volonté de construire la démocratie. Le débat sur la Constitution étant clos, nous devons à présent refaire la cohésion et l'unité dans la paix et la sécurité de tous », a-t-il conclu. Après avoir organisé des rencontres dans tous les arrondissements de la capitale administrative, le PCT bouclera cette série de descente à l'Île Mbamou. Débutées le 24 octobre dernier, ces descentes ont pour but de remobiliser sinon de galvaniser la base.

Josiane Mambou Loukoula

Le MCDDI condamne les actes inciviques enregistrés pendant la campagne référendaire

Le bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a condamné, au cours d'une réunion organisée à Brazzaville le 3 novembre, « les actes inciviques, barbares et antidémocratiques perpétrés par des citoyens manipulés par certaines officines politiques, au cours de la campagne référendaire ».



Le président du MCDDI

Par la même occasion, le bureau exécutif national a salué la participation effective des militants du MCDDI au vote du OUI en vue du changement de la Constitution et de l'avènement de la nouvelle République. Ainsi, le plenum des membres du bureau exécutif national a félicité l'ensemble des militants et les responsables du parti pour n'avoir pas cédé aux provocations, intimidations et menaces de tout genre.

Par ailleurs, face à la campagne d'intoxication menée au niveau des militants, le bureau exécutif national a décidé d'entreprendre des descentes d'explication et d'éclaircissement à la base.

De même, il a apprécié le bon déroulement de la campagne de restructuration et de redynamisation du parti qui connaît, selon les membres du bureau exécutif national, de plus en plus une forte mobilisation. A cet effet, la direction politique du parti a pris des mesures appropriées pour son intensification aussi bien au plan national qu'à l'étranger.

Les participants à cette réunion l'ont mis à profit pour réaffirmer l'adhésion totale du MCDDI à la majorité présidentielle et le soutien du parti au Président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour ses actions en faveur de la paix, la stabilité et le développement harmonieux du Congo. Cette réunion du bureau exécutif national était dirigée par le secrétaire général du parti, Bernard Tchibambelela.

Roger Ngombé



Une vue de la délégation du PCT à Bacongo

frais. Progressivement le mercantilisme prend la place du militantisme. On voit se développer la faiblesse au pouvoir de l'argent. Nous devons le combattre absolument afin que les militants participent aux meetings, parce qu'ils croient à un idéal. Il nous faut nous lever véritablement pour restaurer l'esprit militant. Il faut développer la

fait, revivre l'épisode de 1992, a rassuré son secrétaire général. Pour ce faire, l'initiative du dialogue a été envisagée pour rassembler toutes les composantes autour de la question, car pour le parti au pouvoir, la grande bataille reste celle de la présidentielle.

« Majorité, centre, opposition et toutes les composantes de la société doivent se rencon-

LE FAIT DU JOUR

Congo : la motion de censure de retour au Parlement

Au nombre des moyens d'information et de contrôle de l'action gouvernementale que la Constitution du 6 novembre met à la disposition du Parlement congolais figure notamment la motion de censure. Dans le texte, elle est énumérée en dernière position après les autres recours que sont l'interpellation, la question orale, la question écrite, la question d'actualité, l'audition en commission et l'enquête parlementaire (article 107).

Malgré cette place en queue de classement, la motion de censure reste, peut-être, le plus redoutable des mécanismes de contrôle de l'Exécutif entre les mains des parlementaires. De tous, il est celui qui permet de destituer un gouvernement en rupture de confiance avec la chambre basse des élus nationaux. Les articles 159 à 165 reviennent longuement sur les procédés d'utilisation de la motion de censure qui, il faut le souligner, ne s'applique avec moins de dégâts que si les parties en présence sont armées d'une bonne dose de culture démocratique.

En tout état de cause, du régime présidentiel, d'aucuns diraient présidentieliste, installé par la Constitution du 20 janvier 2002 passée de mode, la nouvelle République fait allégeance à un régime semi-présidentiel. On l'a presque chanté tout haut en expliquant que dans la précédente loi fondamentale, l'Assemblée nationale et le Sénat étaient de simples chambres d'enregistrement, les plus sévères dans la critique évoquant même « des caisses de résonance » du pouvoir en place. Au point de heurter la sensibilité des élus dont certains parmi les plus méritants ont toujours accompli leur travail avec abnégation. Enfin, c'est cela les hommes, ils jouent les lyncheurs chaque fois qu'ils changent leur regard de direction.

Pour la petite histoire, le Congo a expérimenté le régime semi-présidentiel au sortir de la Conférence nationale souveraine de 1991. Celui qui voit l'arrivée au pouvoir du président Pascal Lissouba sous l'empire de la Constitution du 15 mars 1992. Il est des Congolais qui ont entrepris de regretter ce texte les larmes aux yeux. Ils jurèrent qu'il fut le

meilleur qui soit, qu'il constitutionnalisait la séparation des pouvoirs. Les mêmes oublient que justement, le peu de culture démocratique des acteurs politiques lui porta entorse, l'étouffa bonnement dans l'œuf avant qu'il ne devienne source de malheurs pour la population congolaise mobilisée à plus de 90% pour le voter.

Les Congolais répètent par ailleurs que dans les cabinets successifs nommés depuis 2002, les ministres ont eu très peu d'égards pour le Parlement et que désormais, du fait du retour à la toute-puissance du Parlement dans la nouvelle Constitution, ils se montreront plus respectueux de l'institution parlementaire. Les futures équipes gouvernementales, ajoute-t-on, vivront l'épée de Damoclès suspendue à leur tête prête à frapper. On fait allusion à la fameuse motion de censure, outil de pression exceptionnel créé au profit de l'Assemblée nationale pour arrêter le pouvoir de l'Exécutif. Il en restera pourtant la pratique : en 1993, lorsqu'il fut question d'appliquer l'article 75 de la Constitution du 15 mars 1992 sur le basculement de la majorité

parlementaire à l'Assemblée nationale, les politiques eurent recours à la motion de censure pour acculer le gouvernement d'Alfred Maurice Stéphane Bongho Nouarra à la démission. Des joutes meurtrières accompagnèrent la suite des événements.

Espérons que cette fois, lorsqu'ils seront pris dans la tourmente de cette sanction disciplinaire « suprême » de la motion de censure, les politiques congolais ne se livreront pas à une lecture éclectique des articles de la loi fondamentale. Dans le futur régime, d'ailleurs, le Parlement pourrait ne pas se contenter de démettre le gouvernement chaque matin. En s'appuyant sur les dysfonctionnements pour certains patents observés dans plusieurs secteurs de la vie nationale, les députés auront tout loisir de mener des enquêtes parlementaires, multiplier les questions d'actualité et les questions orales, doubler les auditions en commission. Ils pourront alors faire quitter le sommeil à ceux des membres de l'Exécutif qui auront tendance à prendre leur tâche à la légère.

Gankama N'Siah



Tél: [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville



Crédit IDA N° 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001/PEEDU/2015 DU 26 Novembre 2015 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONSEIL POUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 DEPARTS (FEEDERS) SOUTERRAINS 20 KV A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du 31 octobre 2014 publié dans le Development Business.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque Mondiale le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour réaliser le contrôle et de la supervision des fournitures et travaux de construction de seize (16) départs (feeders) souterrains 20 kV à Brazzaville et Pointe Noire au profit de la Société Nationale d'Electricité (SNE).

La durée de la mission est de dix-sept (17) mois.

La SNE est l'opérateur public de production, de transport et de distribution de l'électricité en République du Congo.

Pour faciliter la mise en œuvre des travaux relatifs à la fourniture et la construction des départs (feeders), la SNE a délégué ses prérogatives au Ministère de l'Équipement et des

Travaux Publics représenté par l'Unité de Coordination du PEEDU, à travers une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) dont copie sera mise à la disposition de l'Ingénieur Conseil.

Le Consultant sélectionné comme Maître d'œuvre, accèdera au DAO et aux études d'exécution et toute documentation annexe des fournitures et travaux en objet.

Le consultant effectuera ses tâches, sous l'autorité du MOD, conformément aux prescriptions figurant dans les termes de référence. Il est responsable vis-à-vis du MOD et de la SNE sur les plans contractuel et opérationnel ainsi que de la bonne marche des travaux.

Pour l'ensemble des travaux de Brazzaville et de Pointe Noire, le consultant assurera entre autres les prestations suivantes :

- Coordination, supervision, et gestion des fournitures et travaux ;
- Contrôle technique des études d'exécution ;
- Contrôle, essais et réception au cours de la fabrication ;
- Contrôle d'exécution des travaux sur les sites ;

- Elaboration des rapports.

A ce titre, il aura donc la charge entière de la coordination, du contrôle et de la supervision lors de l'exécution desdits travaux de concert avec la SNE et le PEEDU, chacun en ce qui le concerne, notamment pour :

- la gestion administrative, technique et financière des marchés associés aux fournitures et travaux, y compris les plannings d'exécution des travaux et la réception provisoire et définitive ;
- L'application des mesures de protection sociales et environnementales prévues.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Les consultants intéressés (ingénieur conseil) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives (joindre l'accord de groupement).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2015 à 12 heures (heure locale).

Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU)
2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
(Boulevard SASSOU NGUESSO, Rond-point de la grande poste),
BP 2099 Brazzaville/ CONGO - Tél: [00242] 055568787
Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 26 novembre 2015

Le Coordonnateur du PEEDU

Crédit IDA N°5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° AOI-T001/PEEDU/2015 RELATIF AUX FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 DÉPARTS (FEEDERS) SOUTERRAINS 20 KV A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

1. Le présent avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation des marchés publié le 31 octobre 2014.
2. La République du Congo cofinance avec l'Association internationale de développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Eau-Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et entend affecter une partie du produit de ce cofinancement aux paiements relatifs au no AOI-T001/PEEDU/2015 RELATIF AUX FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 DEPARTS (FEEDERS) SOUTERRAINS 20 KV A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE.
3. L'unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des activités définies dans le présent appel d'offre International, à savoir: FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 DEPARTS SOUTERRAINS 20KV A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE EN 2 LOTS DISTINCTS :
Lot N°1 : Fournitures et construction de 7 nouveaux feeders souterrains moyenne tension à Brazzaville
Lot N°2 : Fournitures et construction de 9 nouveaux feeders souterrains moyenne tension à Pointe Noire
NB: Les candidats sont autorisés à

soumissionner pour un ou plusieurs lots ; ces lots seront attribués séparément.

Le délai des fournitures et travaux est de seize (16) mois pour chaque lot.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international tel que défini dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, Edition de janvier 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'offres.
5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus renseignements auprès de l'unité de coordination du PEEDU, Email : mbouesso@yahoo.fr / pedu_congo@yahoo.fr, Tél (00242) 055568787 et examiner le Dossier d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de la date de publication du présent avis d'appel d'offres), de 9 heures à 16 heures (heure locale).
6. Les spécifications de qualification comprennent : le Chiffre d'affaires annuel (activités de construction au cours des cinq (05) dernières années), l'Expérience générale en matière de fournitures et travaux de construction dans le domaine de l'électricité, l'Expérience d'exécution des travaux

similaires, les moyens en Personnel et Matériel suffisant.

7. Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs/groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.
8. Le Dossier d'Appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Trois cent cinquante mille (350.000) FCFA. Le paiement sera effectué obligatoirement par chèque certifié. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du PEEDU contre remise d'un récépissé.
9. Les soumissions devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 janvier 2016 à 12 heures précises. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délai seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous, le mardi 19 janvier 2016 à 12 heures 30 minutes. Elles devront scrupuleusement porter les mentions suivantes :

Crédit IDA N°5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° AOI-T001/PEEDU/2015 RELATIF AUX FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 16 DÉPARTS (FEEDERS) SOUTERRAINS 20 KV A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 19 JANVIER 2016

10. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de Cinq Millions (5 000.000) Francs CFA par lot.
11. L'adresse mentionnée ci-dessus est:
Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU)
2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
(Boulevard SASSOU NGUESSO, Rond-point de la grande poste),
BP 2099 Brazzaville/ CONGO - Tél: [00242] 055568787
Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 26 novembre 2015

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./

EAU POTABLE

Le projet d'alimentation de cinq centres semi-urbains s'affirme

Les experts en eau potable et assainissement ont restitué, le 03 décembre à Brazzaville, les rapports détaillés d'études d'avant projets des systèmes d'alimentation de cinq centres semi-urbains.

L'objectif du projet est de contribuer à la fourniture de services viables et durables d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (Aepa) dans les centres semi-urbains de Bouansa, Mouyondzi, Ongoni en y ajoutant Boundji et Gamboma dont les études menées par les services des Grands travaux sont très avancées.

Dans ces deux dernières localités, disons-le, ce projet ne se chargea que du volet assainissement, notamment l'assainissement de l'eau pluviale, le traitement des ordures ménagères et la construction des latrines modernes.

La troisième phase des travaux en plénière étant décisive parce qu'elle va aider les acteurs impliqués au projet à passer à la phase d'exécution. C'est ainsi que l'expert a restitué dans une démarche participative les rapports d'impacts socio-environnementaux et a répondu aux différentes questions formulées lors de la séance.

L'argumentation de l'expert, appuyée par des données statistiques, a été très explicite sur l'importance de la fourniture d'eau potable aux communautés, les sources de captage d'eau, les stations de traitement et les réservoirs de stockage pour les cinq centres semi-urbains.

À l'horizon 2035, la localité semi-urbaine de Bouansa aura une population de 44.000 habitants. Dans cette ville, il est prévu un château d'eau de 1000 mètres cubes et une hauteur de 180 mètres sous cuve. Mouyondzi, l'unité compacte de potabilisation aura une capacité de 100 mètres cubes par heure, un château d'eau de 500 mètres cubes et une hauteur sous-cuve de 15 mètres, soit 600 mètres cubes garantis en hauteur. Dans la localité semi-urbaine d'Ongoni, avoisinant plus de 8000 habitants, les quatre forages qui seront construits auront chacun 100 mètres cubes.

« Nous avons des rapports d'impacts d'études environnementales et sociales aidant à respecter les milieux bio-environnementaux notamment la faune et flore ainsi que le reste du système biologique. Pour les communautés, le projet aidera aussi à donner de l'emploi aux jeunes dans ces villages. Il est vrai que le projet Eau pour Tous est à l'œuvre dans les petits villages mais nous nous intéressons aux centres semi-urbains », a expliqué Hervé Didas Amboulou, expert à l'environnement au cabinet d'étude Consulint.

Tous ces projets soutenus par la facilité africaine de l'eau (Fae) et le Fonds de développement du secteur de l'eau (FDSE).

« La démarche adoptée est qu'à l'horizon 2035 les populations de ces localités aient de l'eau potable à proximité de leurs habitations. Les conclusions de nos études seront soumises à la table ronde des bailleurs de fonds qui a lieu au premier trimestre de l'an 2016 », a indiqué Aristide Zikpi, expert au cabinet d'études Consulint.

Fortuné Ibara

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

EDUCATION

Le Fawe-Congo installe les clubs scolaires « Tosolola » dans les établissements

La présidente du Forum des éducatrices africaines (Fawe), antenne du Congo, Rosalie Kama Niamayoua, a lancé officiellement le 4 décembre l'installation des clubs scolaires « Tosolola » dans les établissements scolaires d'enseignement général et technique de Brazzaville

Ces clubs s'inscrivent dans le cadre du projet intitulé « appui logistique à 500 jeunes filles scolarisées vulnérables », financé par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul ainsi que les représentants des systèmes des Nations unies au Congo dont le représentant de l'Unicef, Aloys Kamuragiyé. Au total, dix clubs seront installés dans les établissements scolaires, à savoir les lycées Savorgnan de Brazza, Chaminade, Antonio Agostinho Neto ; le lycée technique 1er mai Industriel et le lycée 1er mai Commercial. Outre ces établissements, l'on note également les collèges : Antonio Agostinho Neto, 8 mars, Mayindou, le collège d'enseignement technique des filles 8 mars, et Théophile Mbemba.

Ces clubs scolaires permettront aux apprenants de débattre les questions liées à la santé, l'hygiène corporelle et environnementale, l'impact des grossesses précoces et non désirées, la fraude scolaire, au harcèlement sexuel, au VIH/sida, ainsi qu'aux activités sportives et socio-culturelles et bien d'autres. Pour la présidente du Fawe-Congo, Rosalie Kama Niamayoua, ces clubs sont une organisation des élèves d'un établissement scolaire en groupe d'échange, de réflexion et d'action pour identifier les problèmes d'éducation en général et de la scolarité des filles en particulier, en vue de rechercher des stratégies pour résoudre les problèmes identifiés à travers des activités précises et bien planifiées.

Elle a, par ailleurs, rappelé les statistiques de scolarisation des filles en République du Congo. Selon elle, la scolarisation des filles diminue au fur et à mesure qu'elles progressent dans le cursus scolaire. En 2008, elles sont à égalité à 50,02% avec les garçons dans l'éducation préscolaire ; elles descendent à 47,97% au primaire, 47,45% au collège, 32,29% au lycée et 28,80% à l'université. Au terme de ses

propos, Rosalie Kama Niamayoua a félicité la coopération entre l'Unicef et le Congo de son appui dans la mise en œuvre des activités du Fawe-Congo.

De son côté, le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiyé a félicité le gouvernement des indices de parité dans le primaire et le secondaire pour les garçons et les filles d'après l'enquête mixte du ministère du Plan réalisé en 2015. Cependant, poursuit-il, cette parité n'est pas encore à 100%. Les filles courent beaucoup de risques à quitter l'école. Les facteurs qui contribuent à réduire l'accès des filles à l'éducation sont d'ordre socio-culturel. Il s'agit de la crise pubertaire qui génère souvent des grossesses précoces, le harcèlement sexuel à l'école ou dans les quartiers, le mariage précoce. 27% de filles se marient avant l'âge de 18 ans, et 7% se marient avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne la coopération entre le Congo et l'Unicef, Aloys Kamuragiyé a indiqué : « Nous avons soutenu le Congo pour développer une stratégie sectorielle du système éducatif pour la période 2015-2025 ».

Lydie Gisèle Oko

14 nouvelles écoles publiques à construire dans la Bouenza

L'ouverture des offres, en vue de préparer la mise en œuvre effective de ce projet, a eu lieu le 03 décembre, à la Délégation générale aux grands travaux. Plusieurs entreprises ont soumissionné à ce marché, qui intègre les projets de la municipalisation accélérée, que le département abritera pendant les festivités du 15 août cette année.

Onze districts du département de la Bouenza bénéficieront de ce projet, qui vise l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves dans l'hinterland. Le projet concerne la construction et l'équipement d'une école primaire et d'un centre préscolaire à Nkayi I et II ; des Collèges d'enseignement général (CEG) dans les sous-préfectures de Boko-Songho, Tsiaki, Yamba et de Kingoué. De même, seront construits: un

collège d'enseignement technique (CET) à Loudima et un collège d'enseignement technique féminin (CETF) à Madingou, chef-lieu de ce département. Par contre, à Kingoué, Bouansa et Mouyondzi, seront construites des écoles primaires ainsi qu'un centre d'éducation préscolaire à Loudima. Pour chaque projet, les travaux à réaliser concernent la construction et équipement d'un bâtiment de trois ou de six salles de classe, d'un bloc administratif, des latrines et d'un mur de clôture. Pour réaliser ces travaux, les entreprises soumissionnaires ont proposé, dans l'ensemble, des montants variant entre 325.013.089 FCFA et 786.760 FCFA, qui seront exécutés dans la fourchette allant de trois à douze mois.

Firmin Oyé

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION

Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie

DUREE

3 jours

PERIODE

7 au 9 décembre 2015

Gagner du temps et gérer ses priorités

3 jours

14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

Forum et Trophées d'Excellence des Entreprises Congolaises (FOTEEC), BLUECONGO à l'honneur



Du 17 au 18 novembre 2015, Brazzaville a accueilli les acteurs du secteur public et privé lors du Foteec édition 2015. Cet espace de dialogue, d'échange et de partage sur la stimulation de la croissance économique nationale par l'entreprenariat congolais utile à l'intégration nationale et régionale; a permis de mettre en exergue les performances et contribution des entreprises congolaises et étrangères installées au Congo.

Mais le Foteec c'est aussi les récompenses. Identifier et primer les entreprises privées nationales ou étrangères les plus performantes, les plus innovantes et créatrices d'emplois.

C'est ainsi que le mercredi 18 novembre 2015, Pierre BELLEROSE, Directeur Général du Groupe Bolloré au Congo reçoit le PRIX DE L'INNOVATION pour la filiale BLUECONGO. Innovation grâce à l'apport de sa nouvelle technologie de stockage d'énergie propre répondant aux besoins d'un développement économique durable.

Le Groupe Bolloré et l'Etat du Qatar ont créé BLUECONGO, une joint-venture dont la vocation est le développement des infrastructures de transport électrique et de systèmes de production d'énergie propres au Congo. Au cœur de cette technologie, la batterie électrique LMP (lithium

Métal Polymère) développée par la filiale BlueSolutions du Groupe Bolloré, couplée aux panneaux photovoltaïques. BLUECONGO permet ainsi de produire et utiliser en continu de jour comme de nuit, une énergie 100% renouvelable et respectueusement de l'environnement.

BLUECONGO a tout d'abord apporté sa technologie au service des 11èmes jeux africains. Elle a mis à disposition des solutions de mobilité propres avec 50 voitures et 14 bus électriques de dernières générations qui ont servi au transport des participants, des athlètes et des autorités.

BLUECONGO, ne vas pas s'arrêter là, comme le précise Pierre BELLEROSE : «son rôle est également de permettre un accès facile à l'énergie dans des zones vierges. Avec BLUECONGO, nous allons commencer dans un avenir très proche un projet d'envergure, une première en Afrique : **l'électrification de la ville d'Impfondo**. Nous allons déployer un champ de panneaux photovoltaïques, alimenté par les batteries LMP, qui va produire une électricité d'environ 2 mégawatts.»

BLUECONGO est un beau challenge, une belle aventure qui va accompagner le développement économique et durable du Congo durant les prochaines années.



BLUECONGO : Les chiffres clés

- 50 voitures électriques
- 14 bus électriques
- 1500 m² de panneaux photovoltaïques
- 4 shelters
- 190 000 personnes transportées à bord pendant toute la durée des Jeux

SERVICE PUBLIC

Certains quartiers de Mfilou désormais connectés au réseau de la SNDE

Le directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngangnon a procédé le 5 décembre à l'inauguration officielle du premier robinet dans les quartiers Kahounga, Indzouli, Mbouala et Kielé Tenard, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, Mfilou. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur du cabinet de l'administrateur-maire de cet arrondissement, Norbert Ossobé.

Finis les peines dans l'approvisionnement en eau potable au niveau de cette zone située sur la hauteur. En effet, grâce au partenariat avec les populations, la SNDE a mis à la disposition de ces dernières plus de 20 000 tuyaux, couvrant ainsi 14 km de linéaire et une superficie d'environ 20 hectares. Un geste qui n'a pas laissé les habitants indifférents : « Fini les viols de nos jeunes filles et de nos femmes, le transport de bidons d'eau sur de longs trajets et les diarrhées d'origine hydrique. Avec l'aboutissement du projet d'adduction d'eau dans nos quartiers, nous remercions le gouvernement et son chef, car il s'agit de l'aboutissement du programme : l'eau et l'électricité pour tous dans les quartiers périurbains de nos villes », s'est réjoui le président du collectif des habitants des quartiers bénéficiaires, Frédéric Kindou, précisant que ce projet, qui n'a pas encore comblé les attentes de tous les clients, nécessite l'extension du réseau dans les quartiers Mbouala et Kielé Tenard.

Abordant dans le même sens, Agnès Moutoula, une femme de 3^e âge n'en revient toujours pas : « Je n'imaginais pas que je pouvais voir l'eau couler du robinet



Inauguration du premier robinet d'eau potable ; crédit photo Adiac

dans ce quartier. Je suis dans le quartier depuis 48 ans, on a violé de petites filles dans la forêt quand elles allaient puiser de l'eau. Avant de mourir, j'ai bu de l'eau potable qui coule du robinet dans le quartier. Fini les tracasseries de quitter le lit à 4 heures du matin. »

Le directeur général de la SNDE

a, de son côté, rappelé que cette action s'inscrivait dans la logique des missions qui leur sont assignées par le président de la République et son gouvernement, dans le cadre des services publics. Il a également attiré l'attention des bénéficiaires sur la nécessité de protéger ces investissements afin qu'ils aient une longue vie. C'est

ainsi qu'il leur a demandé de revenir toujours vers les responsables de la SNDE en cas de problèmes car la manipulation des installations par des mains non expertes

viennent souvent faire entrave au travail que nous faisons. Ce travail que vous avez vu, n'est pas fini, il y a des pièces qui ne sont pas enterrées qui vont l'être plus tard mais il faut que vous les surveilliez, si la difficulté peut revenir », a-t-il ajouté, indiquant que la société était en train d'étudier des mécanismes pour ériger une antenne dans le siège de l'arrondissement.

Bientôt l'approvisionnement des quartiers périphériques de Brazzaville en eau potable

Louis Patrice Ngangnon a, par ailleurs, annoncé que la dotation de ces quartiers en eau potable n'était qu'une partie du grand projet qui va se réaliser dans la ville. Ce projet qui partira de Djiri sur les hauteurs jusqu'à Nganga-Lingolo, concerne notamment le traitement de toutes les zones périphériques de Brazzaville. Il est prévu de réaliser 40 000 branchements et de poser environ 680 km de tuyaux. « Le gouvernement est en ce moment en train d'affiner une négociation avec l'Agence française de développement pour un financement de ce projet à hauteur de 65 milliards FCAF. Ce prêt est presque obtenu et nous sommes en train de mettre en œuvre les derniers réglages pour faire aboutir cette démarche », a assuré le directeur général de la SNDE.

Parfait Wilfried Douniama

Bourbon Offshore Surf Congo

APPEL A CANDIDATURE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PILOTE CAPITAINE MOINS 500 UMS

La société BOURBON OFFSHORE SURF - CONGO lance un appel à candidature aux marins expérimentés désireux de poursuivre leur formation professionnelle en reprenant les cours pour devenir pilote capitaine 500UMS à l'Institut Supérieur des Etudes Maritime de CASA BLANCA (MAROC).

Les conditions minimum pour présenter les dossiers sont :

- Etre de nationalité congolaise
- Avoir 36 mois minimum de navigation effectif au pont
- Etre titulaire d'un BAC scientifique ou avec un niveau Scientifique acceptable.
- Avoir plus de 22 ans et moins de 40 ans
- Réussir le test écrit organisé par l'Institut Supérieur des Etudes Maritime de CASA BLANCA pour accéder à la formation : Mathématique, Physique, Navigation, Règles de Route et de Barre et l'Anglais.

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Un CV
- Une attestation de navigation des 36 mois de navigation délivrée par la Marine Marchande Congolaise
- Un Casier judiciaire
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du dernier diplôme/certificat de scolarité/ attestation de niveau
- Quatre photos d'identité
- Une copie du certificat médical en cours de validité
- Une copie du passeport en cours de validité

Les dossiers doivent être transmis complet et sous enveloppe scellée à l'attention de la Direction des Ressources Humaines de BOURBON OFFSHORE SURF CONGO sis au 30 Rue Georges DUMOND ; B.P 107 ; Pointe Noire /REPUBLIQUE du CONGO. Tout dossier incomplet sera rejeté.

N.B : nous vous informons que toutes les copies des titres présentées feront l'objet d'un contrôle, certificat conforme à l'original.

A l'issue de la formation et sous réserve de son succès BOURBON OFFSHORE SURF CONGO peut vous offrir un emploi.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au 04/12/2015



Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : wsccongobrazza@wcs.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Position : Conseiller Technique, Principal
Employeur: Wildlife Conservation Society (WCS)
Programme Congo
Basé(e) à : Kabo, Département de la Sangha, République du Congo
Dans le cadre de ses engagements avec le Gouvernement de la République du Congo, le Programme WCS-CONGO recrute un Conseiller Technique Principal (CTP) pour le Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques du Parc National Nouabalé-Ndoki; en sigle PROGEPP. Ce projet est un partenariat entre le gouvernement de la République du Congo, la Congolaise Industrielle de Bois (CIB), Wildlife Conservation Society (WCS) et les populations locales sur la gestion de la faune dans les UFA adjacentes au Parc National Nouabale-Ndoki et concédées à CIB pour l'exploitation et l'industrialisation du bois d'œuvre.
Le CTP WCS est placé sous l'autorité et la supervision du Directeur général de WCS-CONGO à qui il rend compte; Le CTP WCS appuie le Coordonnateur du Projet dans sa gestion du Projet
Le CTP WCS collabore avec les autres travailleurs du Projet. Les tâches du CTP WCS sont les suivantes :
•Représenter WCS au PROGEPP/KABO ;
•Assurer le secrétariat lors des sessions du Comité de pilotage
•Emettre des avis techniques sur toutes les questions techniques, administratives et financières liées à la gestion du projet ;
•Contribuer étroitement à l'élaboration et à l'exécution du Programme de travail Annuel et du budget ;
•Apposer son visa sur tout document comptable avant chaque opération financière ;
•Veiller à l'application du Règlement Intérieur et Salarial ;
•Proposer toute sanction disciplinaire au Coordonnateur du Projet, le cas échéant ;
•En cas de faute dument établie et non sanctionnée par le Coordonnateur du projet, le Conseiller Technique Principal peut se référer par écrit au Comité de Pilotage ;

•Contribuer à la recherche des financements afin de soutenir les activités du Projet et élaborer les rapports d'activités y afférents selon leurs modèles respectifs ;
•Avoir la garde et la gestion du matériel de travail affecté par WCS au PROGEPP et gérer de façon technique le personnel affecté par WCS dans le «Projet ;

Compétences requises:

Etre capable de vivre dans une localité très reculée de la République du Congo ;
Avoir au moins une expérience de dix ans dans la gestion des projets de conservation en zone tropicale ;
Avoir une bonne collaboration avec les populations locales et un sens de respect vis à vis des peuples autochtones comme partenaires, le cas échéant, comme employés ;
Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, Access) incluant la connaissance de ArcGIS et des logiciels statistiques.

Profil requis :

Master en conservation / Ecologie ou spécialités assimilées ou Bac +3 dans l'une de ces disciplines avec
15 ans d'expérience à des postes de responsabilité dans le domaine de la conservation; Bonne pratique du Français avec anglais Moyen ;
Motivé avec un sens d'organisation excellent ;
Capable d'analyser les informations et de mener des enquêtes dans le cadre de la Lutte anti braconnage ;
Maîtrise du contexte de gestion transfrontalière des aires protégées ;
Bonne capacité de communication en langue locale de la zone d'intervention du PROGEPP est un atout
Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: Mr le Directeur général du Programme WCS-CONGO, 151 Avenue General Charles de Gaulle -Plateau centre ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail: wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 25 Décembre 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.



AIRTEL TOUR S'INVITE CHEZ VOUS !

Activations, réactivations sim gratuites, services clients, identifications.... et concours chaque semaine dans votre arrondissement, jusqu'au 30 janvier 2016



Clément Djibry

LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOMMET CHINE/ AFRIQUE

La Chine injecte 60 milliards de dollars d'aide en Afrique, un engagement «historique»

La Chine a lancé vendredi une nouvelle offensive majeure sur le continent africain en promettant 60 milliards de dollars d'aide lors d'un sommet sino-africain à Johannesburg, un engagement accueilli avec « gratitude » au moment où l'Afrique souffre du ralentissement de la croissance chinoise.

« La Chine a décidé d'octroyer un total de 60 milliards de dollars d'aide financière incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels », a annoncé le président Xi Jinping dans un discours très attendu à l'occasion du premier sommet Chine-Afrique à se tenir sur le continent noir. Cette enveloppe conséquente a été accueillie par des applaudissements nourris de la part de la vingtaine de dirigeants africains réunis dans le district financier de Sandton à Johannesburg.

L'annonce intervient alors que l'Afrique souffre de l'effondrement récent du cours des matières premières, en partie lié au ralentissement de la croissance chinoise. Les 60 milliards de dollars annoncés vendredi par M. Xi sont destinés à financer dix programmes de coopération sur trois ans dans les domaines notamment de l'agriculture, de l'industrialisation, de la réduction de la pauvreté, de la santé, de la culture, de la sécurité, de la protection de la nature ou encore du développement vert. Pékin a notamment promis 1 milliard de yuans (143 millions d'euros) sous forme d'aide alimentaire d'urgence aux pays touchés par les mauvaises récoltes liées à El Niño. Xi s'est également engagé à effacer les « dettes gouvernementales sans intérêt déduites fin 2015 » des pays africains les moins avancés. Il a

aussi promis « une aide sans contrepartie à l'Union africaine de 60 millions de dollars » pour financer notamment les opérations de maintien de la paix de l'organisation panafricaine. Cette série d'annonces a été qualifiée d'« historique » par le chef de l'Etat zimbabwéen Robert Mugabe, actuel président de l'Union africaine.

« Je saisis cette opportunité pour exprimer ma sincère et profonde gratitude » envers le président chinois, a déclaré Robert Mugabe.

Les colonisateurs pointés du doigt - Le président zimbabwéen, paria de l'Occident, a profité de cette tribune pour s'en prendre aux colonisateurs, un de ses sujets de prédilection. « Voici un homme qui représente un pays décrit un temps comme pauvre, un pays qui n'a jamais été notre colonisateur. Il fait ce que nous attendions de la part de ceux qui nous ont colonisés ». L'hôte du sommet, le président sud-africain Jacob Zuma, a insisté pour sa part sur le potentiel économique du partenariat sino-africain.

« La Chine est le principal partenaire commercial de l'Afrique et l'Afrique représente l'une des principaux marchés pour les importations chinoises et le quatrième pour les investissements de la Chine. Ce partenariat peut seulement produire des

résultats positifs pour l'Afrique », a-t-il estimé, ajoutant qu'« ensemble, nous représentons près d'un tiers de la population mondiale. (...) Cela représente un potentiel immense.

En une décennie, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont été « multipliés par dix environ » pour atteindre 300 milliards de dollars cette année, selon les estimations du Forum sino-africain industriel.

La Chine compte plus d'un million de travailleurs et plus de 2.000 entreprises présentes en Afrique. Mais les investissements chinois sur le continent noir ont chuté de plus de 40% au cours des six premiers mois de 2015 par rapport à la même période l'an dernier. Une chute attribuée au ralentissement de la croissance chinoise.

Jacob Zuma a aussi insisté sur le rôle primordial de la paix dans la croissance.

« Nous devons donner à nos peuples l'espoir que les armes se tairont. La paix crée les meilleures conditions pour le développement économique », a-t-il lancé devant de nombreux chefs d'Etat entre autres le président sud-soudanais Salva Kiir, dont le pays est secoué par une guerre civile.

Au moins une vingtaine de dirigeants africains, parmi lesquels le président congolais Denis Sassou N'Guesso, nigérian Muhammadu Buhari, kényan Uhuru Kenyatta, sénégalais Macky Sall, tchadien Idriss Déby et de la République démocratique du Congo Joseph Kabila, avaient aussi fait le déplacement pour ce deuxième sommet sino-africain.

AFP

Pékin entend former 240,000 techniciens africains

A l'issue du sommet sur la coopération sino-africaine de 2 jours, qui s'est achevé samedi, à Johannesburg, le président chinois Xi Jinping a promis débloquer 60 milliards de dollars d'aide au continent, et a annoncé la formation en Afrique de 200 000 techniciens et en Chine de 40 000 Africains.

Dans un discours prononcé à l'ouverture du sommet, vendredi dernier, il a en effet promis aux leaders africains des aides de 60 milliards de dollars, essentiellement sous forme de prêts. « La Chine a décidé d'octroyer un total de 60 milliards de dollars d'aide financière, incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards à taux préférentiels. », a déclaré Xi Jinping. Aucun partenaire de l'Afrique n'avait auparavant consacré autant d'argent au développement du continent.

Pour permettre aux Africains d'acquérir l'expertise nécessaire à leur développement industriel, le président chinois, Xi Jinping, a annoncé la formation en Afrique de 200 000 techniciens et en Chine de 40 000 Africains. Cette enveloppe sera destinée à financer dix programmes de coopération sur trois ans, a indiqué le communiqué final du sommet. En effet, ces programmes couvrent des domaines divers comme l'agriculture, l'industrialisation, la réduction de la pauvreté, la santé, la culture, la sécurité, la protection de la nature ou encore le développement vert.

Par ailleurs, Pékin a décidé d'effacer les « dettes gouvernementales, sans intérêt, échues fin 2015 » des pays africains les moins avancés. Le président chinois ne s'arrête pas là, il accorde à l'Union africaine « une aide, sans contrepartie, de 60 millions de dollars pour appuyer la construction et les opérations de la Force permanente africaine et de la capacité africaine de réaction rapide aux crises ». L'objectif de la force africaine en attente est, selon l'organisation panafricaine, de diviser les forces du continent en cinq grandes régions pour assurer, à tour de rôle, la sécurité des pays africains grâce à 25 000 hommes.

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Afrique, avec plus de 200 milliards d'euros d'échanges commerciaux par an. La puissance économique du monde surclasse, dans ce domaine, la France, les Etats-Unis et la Turquie. A travers cette aide, « la Chine veut prouver qu'elle entend assumer à l'avenir ses responsabilités en matière de sécurité et de maintien de la paix dans le monde. Pékin veut donc faire taire ses détracteurs qui lui reprochent souvent de ne s'intéresser qu'aux ressources de l'Afrique et de détourner le regard des problèmes des Africains. », a commenté un éditeur.

Fiacre Kombo

MEDICAL OPTIQUE
Nous faisons de votre vision notre priorité

CMO CLINIQUE MEDICAL OPTIQUE

C'est déjà les Fêtes à Médical Optique!

Du 1^{er} au 31 Décembre

Monture + Verres + Consultation

à partir de 45 000fcfa

* Offre valable uniquement pour les montures sunoptic

Bonnes Fêtes de Fin d'Année à Tous!!

Pour toute information, appeler le 06 639 14 14 / 06 922 49 49

COP21

La « Grande muraille verte » et les défis environnementaux

Le phénomène de la désertification en Afrique et de l'accès aux énergies vertes en Afrique ont été au centre des discussions au Bourget

Les différents intervenants ont fait le point sur les initiatives prises par les pays africains afin de lutter, de manière concrète, contre les effets du réchauffement climatique atteignant le Sahel et ses conséquences sur la population, la végétation, les animaux, et autres espèces.

Elvis Paul Nfor Tangem de la Commission de l'Union africaine (UA) a présenté le projet de la « Grande muraille verte », une ceinture végétale multi-espèces, étalée sur plus de 7000 km de long et 15 km de large, nécessaire pour faire face aux multiples défis environnementaux qui touchent les pays de la région. Selon lui, les conséquences de la désertification et de la dégradation du sol vont au-delà de la protection du lac Tchad et du manque d'eau. Il voit une relation entre le phénomène, la sécurité dans la région fortement touchée par des attaques de Boko Haram et l'immigration. La Grande muraille verte intéresse la transformation économique, écologique et sociale des zones sahéliennes, a-t-il dit.

Il fait un lien étroit entre l'atténuation des émissions de gaz et l'adaptation, « qui vise à rendre les populations résilientes dans la gestion des ressources naturelles et à leur permettre d'enrichir le sol, de conserver l'eau et de mieux vivre en évitant les conflits et le manque des nécessités de base ».

Le projet a déjà démontré, surtout au Sénégal et au Nigeria, que l'agriculture adaptative au changement climatique a permis la récupération des sols fortement dégradés.

Le plan stratégique régional de la « Grande muraille verte » prévoit la valorisation du bassin du Niger, la préservation du lac Tchad et l'accès à l'électricité en Afrique à travers les énergies renouvelables.

Noël Ndong

COP21

Ban Ki-moon exhorte « les pays en développement à faire plus en rapport avec leurs moyens accrus »

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est dit encouragé par le plan d'actions présenté par les Etats membres, ayant pour finalité d'arriver à un accord sur le climat

« J'ai été très encouragé par ce que j'ai vu et entendu lors de l'ouverture de la COP21. Les dirigeants mondiaux ont fait précisément ce qu'on leur demandait de faire : donner un coup de pouce aux négociations », a déclaré le SG de l'ONU.

Il a expliqué que « pratiquement tous les pays ont soumis des plans d'actions sur le climat, appelés Contributions prévues, déterminées à niveau national (INDC). Les grandes économies ont pris d'importants engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Beaucoup de pays déve-

loppés ont pris de nouveaux engagements financiers pour aider les pays pauvres et vulnérables à s'adapter aux impacts climatiques », a-t-il relevé.

Il a aussi noté les promesses financières et de nouveaux investissements des entrepreneurs et philanthropes, notamment la coalition « pour une percée dans l'énergie annoncée » par Bill Gates. Ban Ki-moon prendra part, le 5 décembre, à la « Journée d'actions » à la COP21, au Bourget, en région parisienne, une journée participative de nombreuses initiatives et partenariats impliquant des villes, le secteur privé et la société civile.

A l'en croire, la transition vers un avenir à faibles émissions est bien engagée, dans l'économie mondiale. Il pense qu'il y a beaucoup à faire. Mais « des questions cruciales n'ont pas encore été réglées

et il ne reste plus beaucoup de temps », a-t-il rappelé, pour arriver à un accord final sur le climat.

Il dit « continuer à pousser les pays développés à reconnaître leurs responsabilités à prendre la tête des efforts, tout en exhortant les pays en développement à faire plus en rapport avec leurs moyens accrus ».

D'après lui, tout le monde est resté longtemps sans un accord climatique universel qui inclut tous les pays. Il pense que « nous ne pouvons plus attendre plus longtemps. Il n'y a pas d'accord parfait. Mais notre objectif est clair, a-t-il ajouté : un accord qui répond vraiment aux changements climatiques et met le monde sur la voie de la prospérité, de la stabilité et de la paix sur le long terme », a-t-il conclu.

Noël Ndong

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Le 3e album de Davy Kassa disponible sur le marché

Après les albums « Confirmation » et « Ossema », l'artiste musicien Davy Kassa Riche, réputé dans le genre musical tradi-moderne, vient de larguer sur le marché du disque son troisième album intitulé « Ndzendze Koundze' » qui comprend dix titres.

Dans cet album, Davy Kassa Riche qui estime que « le temps est arrivé pour lui de tracer sa propre voie », a fait un zoom sur Makoua, à travers la chanson intitulée *Ville natale*.

L'artiste y honore les personnalités et les potentialités de Makoua, regrettant toutefois son insalubrité totale actuelle. Il interpelle ainsi les cadres de cette communauté urbaine à s'impliquer dans la reconstruction de la ville.

Dans la chanson *Mbali* qui signifie le tort en langue Akoua, Davy Kassa retrace son épopée passée à la tête du groupe Kingoli Akoua jusqu'au moment de sa démission. « Lorsque j'étais élu président de ce groupe, les membres avaient du mal à appliquer mes directives, même si, ces derniers ont engagé le groupe sans mon autorisation. A cette époque, je me disais que j'avais tort. D'où le sens de cette chanson *Mbali* », raconte Davy Kassa.

L'album comprend en plus, d'autres titres qui ne manqueront pas d'accrocher le public à l'instar de *Ndomina*, *Stève Ivoué*, *Adieu Abelé*, *Chéri Bola* etc.

Outre ses origines akoua, Davy Kassa s'intéresse au métissage des folklores du Congo profond dans ses albums. C'est le cas du



folklore kookouya qu'il a interprété dans le titre *Mbali*.

Ancien sociétaire de Kingoli Akoua, Davy Kassa a innové dans son nouvel opus en faisant appel à son aîné Excellent Mavimba qui évolue dans Kingoli Authentique. Selon l'artiste, son choix est motivé par le fait qu'il le considère « comme l'icône de Kingoli. Son apport, tant au chant qu'à la guitare, a élevé le niveau de mon album ».

Sur le marché, l'album est en version CD et DVD et l'artiste qui a fait de l'auto production multiplie des efforts pour la promotion de ce nouveau produit. Ainsi, entreprendra-t-il une série de concerts de présentation à travers le pays.

Du 30 décembre 2015 au 1er janvier 2016, il se produira à Makoua en compagnie de son ensemble et le 3 janvier à

Owando dans le département de la Cuvette. Du 6 au 8 février 2016, viendra le tour de la ville océane Pointe-Noire avant de boucler la boucle le 28 février à Brazzaville. Cependant, Davy Kassa éprouve d'énormes difficultés pour concrétiser son programme. Ainsi, lance-t-il un appel aux mécènes culturels pour un soutien multiforme.

« J'invite les cadres de Makoua à me soutenir. Je lance également un cri de cœur auprès du Procureur de la République Georges Akiera de nous venir en aide comme il le fait pour d'autres groupes ».

Après sa démission de Kingoli Akoua, Davy Kassa s'est associé à Gordy Ndinga pour constituer un nouveau label dénommé « Kingoli 3 combattants ». Ce groupe comprend 32 artistes musiciens.

Rosalie Bindika

CHRONIQUE

Au Nom du Père et du Fils et de J.M Weston

Du 17 novembre au 4 décembre 2015, nous avons été les spectateurs privilégiés de la pièce de théâtre « Au nom du Père et du fils et de J.M. Weston » écrite et jouée par des Congolais, au Tarmac de Paris, dans le vingtième arrondissement.

Il est utile de vivement la recommander car non seulement elle vaut le déplacement mais surtout permet de rappeler si doute subsistait encore que les Congolais ont un grand talent.

La pièce relate le vécu de Criss et Cross, deux frères rescapés d'une guerre qui retournent sur les lieux qu'ils ont été obligés de fuir, à la recherche de souvenirs et de repères.

La touche anecdotique est bien sûr la recherche d'une paire de chaussures Weston enfouie dans le jardin, si chère à ces dandys des temps modernes, ce symbole de la Sape permet des exhibitions les soirs de fête et de frime.

Il s'agit en fait d'une comédie burlesque qui a plus sérieusement recours à la mémoire, celle d'une famille qui a vécu des atrocités, celle d'une ville dévastée par les affres de la guerre et au finish, celle d'un pays ou comme hélas dans la plupart des pays est passée la folie des hommes.

Le Congolais Julien Mabilia Bissila, auteur dramaturge et metteur en scène à sa manière très habile, illustre et côtoie l'Histoire par le dérisoire, au pays de la Sape, peut-être est-ce à sa manière un exutoire, ou encore une conjuration du sort, pour vaincre les terreurs qui subsistent.

Le décor planté est bien entendu le Congo Brazzaville, pays de la Sape, qui accorde une place particulière au paraître, Julien Mabilia Bissila y conjugue la cocasserie et l'absurde en nous livrant une pièce tout à la fois grave, comique et surprenante quant à son verbe, où l'on retrouve du congolisme dans une écriture jubilatoire.

Au nom du père et du fils et de J.M. Weston, c'est résolument un hymne à la vie car la pièce suscite prise de conscience et des éclats de rire.

Primée aux Journées de Lyon des auteurs de théâtre en 2011 et sélectionnée par Radio France pour deux lectures publiques, une pour France Culture et une pour RFI, à l'occasion du festival d'Avignon 2013, la pièce devient la coqueluche de la presse française qui ne tarit pas d'éloges et en parle abondamment autant sur :

La Danse des mots RFI, Le Canard enchaîné, Les Inrocks, La Terrasse, Fous de théâtre, Les trois coups... Avec des compliments du genre : de la truculence et du burlesque ; Sapeurs et sans reproches ; Un texte à l'humour bagarreur sur la guerre, passant du jeu de mots léger à l'absurde avec une bonne dose d'humour noir et un solide sens de la formule ; Un théâtre de la vie contre la mort ; La SAPE contre les Kalach ; Les trois comédiens, magnifiques de justesse, tiennent l'équilibre entre la sincérité et la virevolte hautaine d'une souffrance drapée dans l'élégance de la tenue. Non, voyez-vous cette pièce perçue comme infiniment sensible et pétillante de vie fait largement mouche dans notre période actuelle parmi les lambeaux de la guerre et les conflits multiples, elle est une invite à la poésie et au théâtre, qui symbolisent le vivre-ensemble, c'est pourquoi l'on ne se lasse d'applaudir et de dire merci.

Ferréol GASSACKYS

PS : Distribution Texte et mise en scène Julien Mabilia Bissila avec Marcel Mankita, Criss Niangouna

Le texte d'Au nom du père et du fils et de J.M. Weston est édité chez Lansman Éditeur dans la collection Le Tarmac chez Lansman avec une autre pièce de Julien Mabilia Bissila, Chemin de fer, Prix RFI du Théâtre 2014

FOOTBALL

La page Claude Le Roy se tourne sur un bilan mitigé

A l'issue d'une double confrontation victorieuse face à l'Éthiopie, Claude Le Roy a été remercié par le Congo : son contrat de deux ans, qui prend fin ce samedi 5 décembre, ne sera pas reconduit. Alors que s'ouvre le dossier de sa succession, voici le bilan de son passage à la tête des Diablies rouges.

C'est sur un ultime pied de nez que Claude Le Roy aura quitté le Congo : alors que le ministre d'État, directeur du cabinet du chef de l'État Firmin Ayessa venait de lui annoncer, devant le staff et les joueurs, que son contrat ne serait pas reconduit, le technicien français s'empressait de déclarer à tous ses relais médiatiques qu'il quittait les Diablies rouges pour « de nouvelles aventures ». C'est pourtant bien le Congo qui a mis fin à cette collaboration entamée le 5 décembre 2013, avec le soutien des cadres du vestiaire qui avaient milité pour son départ.

Un bilan comptable positif

Sur cette période, les Diablies rouges et les Diablotins, les deux équipes confiées à Claude Le Roy, auront disputé 32 matchs : 22 pour les A (12 victoires-en comptabilisant le tapis vert face au Rwanda, 3 nuls et 7 défaites) et 10 pour les U23 (5 défaites, 2 nuls et 3 succès). Chez les A, on dénombre 34 buts marqués (sans compter le 3-0 sur tapis vert), soit une moyenne de 1,5 but par match, pour 28 encaissés, soit 1,3 par rencontre. Les Diablotins ont fait moins bien avec 7 buts marqués et 10 encaissés lors de leurs dix sorties. Au total, le bilan comptable de Claude Le Roy est de 15 succès, 5 nuls et 12 défaites (dont 4 amicales), ce qui reste positif sans être transcendant. Le football n'étant pas qu'une histoire de chiffres, mais avant tout un jeu, quelle est l'empreinte laissée par le technicien français ?

Avec Bifouma-Doré, le Congo se trouve une arme fatale. Après des débuts balbutiants face à la Namibie et le Rwanda (disputés hors date Fifa), le champion d'Afrique 1988 a su décrocher Fodé Doré du rôle d'attaquant de pointe dans lequel il ne s'épanouissait pas et a surfé sur une complicité aussi spontanée qu'évidente entre ce dernier et Bifouma pour doter les Diablies rouges d'une arme fatale (18 buts à eux deux). Avec ce tandem, l'équipe de Le Roy va briller hors de ses bases avec des succès marquants à Calabar, lors la campagne équato-guinéenne et plus tard sur

4-4-2 que fonctionneront les Diablies rouges. Et lorsque Claude Le Roy se passe d'excentrés de métier (Kimbaloula, Delarge, Loemba, Mankiesse), il n'hésite pas à y mettre, avec plus ou moins de réussite, des latéraux



Souvent cantonné à des changements poste pour poste, Claude Le Roy n'a pas souvent eu d'impact sur le cours des matchs (crédits photo Camille Delourme)

les terrains de Bissau et d'Addis Abeba.

Les Diablies rouges voyagent bien, mais calent à domicile

A domicile, l'essentiel est fait face aux « modestes » Brave Warriors, Amavubis ou Crocodiles du Nil. Mais quand des cadors se présentent, c'est la déception (Afrique du Sud, Nigeria, voir Ghana en amical) qui ponctue les matchs (paradoxalement, le Congo avait livré l'une de ses meilleures mi-temps face au Nigeria, à Pointe-Noire). L'équipe de Claude Le Roy terminera d'ailleurs les éliminatoires par un historique bilan de 7 points pris à l'extérieur pour seulement 3 à domicile. Suffisant toutefois pour retrouver la Coupe d'Afrique des nations après 15 ans d'absence.

Un schéma de jeu rigide et des changements poste pour poste

Rapidement, Claude Le Roy va ériger son équipe autour de ses deux duos « forts » : Bifouma-Doré et Ndinga-Oniangué (le premier étant plus compétitif que le second). C'est donc avec un presque immuable

(N'Ganga et Bouka Moutou) ou des axiaux (Gandzé, Litsingui). Mais c'est surtout au cours des matchs que le sélectionneur a montré ses limites tactiques avec, souvent, des changements poste pour poste. Peu de coups de génie à ce niveau, bien que la réussite soit parfois au rendez-vous, à l'image de l'entrée gagnante de Binguila en Éthiopie.

Une équipe qui marque beaucoup...

Sur leurs 22 matchs, les Diablies rouges A ont marqué au minimum un but à 17 reprises, prouvant que le secteur offensif, qui fut longtemps leur talon d'Achille (5 buts marqués lors de la campagne éliminatoires CAN 2012, 18 en 17 matchs sous la direction de Wallemme puis Djabbour) était à nouveau fonctionnel. Face à la Namibie, au Nigeria, à Bissau et à Addis Abeba, les Diablies rouges ont d'ailleurs affolé les tableaux d'affichage avec plus de trois buts. Avec Claude Le Roy, le Congo marque souvent, est attractif, mais manque de maîtrise.

...et encaisse presque autant
Car si le Congo de Claude Le Roy

fait trembler les filets adverses, il encaisse aussi beaucoup, surtout depuis l'élimination en quart de finale de la CAN 2015 : ce match à l'issue dramatique annonce la couleur avec quatre buts encaissés en 25 minutes. Dès lors, le secteur défensif a craqué à chaque rencontre (13 buts encaissés lors des 15 matchs précédents le match RDC-Congo contre 15 encaissés en 7 matchs, quart de finale de la CAN inclus).

Un objectif sur trois atteint, mais une belle remontée au classement Fifa

Sur les trois objectifs qui lui étaient assignés, Claude Le Roy en a atteint un, le plus prestigieux : la qualification pour la CAN 2015. Certes, il a bénéficié du tapis vert face au Rwanda, mais en contribuant au retour du Congo sur la scène continentale, il a rendu sa fierté au football congolais. Aux Jeux africains, il a échoué malgré la présence de plusieurs internationaux A et d'une préparation conséquente. Idem pour la qualification pour la CAN U23, avec, il est vrai, un tirage difficile. A son crédit, le Congo a intégré de façon durable le Top 50 du classement Fifa (48e au classement de décembre, ce qui est le meilleur rang atteint par les Diablies rouges). Certes aléatoire (en octobre 2007, le Congo d'Ivica Todorov était classé 57e sans pour autant s'être qualifié pour la CAN), ce classement n'est pas seulement honorifique, puisqu'il permet d'être mieux placé dans les tirages au sort de la CAF et d'éviter les premiers tours préliminaires.

Congo-RDC, la fin de l'idylle

Depuis l'élimination en quart de finale de la CAN, et malgré une compétition réussie en Guinée équatoriale, la situation s'est détériorée. Globalement, la faiblesse défensive post-CAN est imputable aux choix de Claude Le Roy. Alors qu'il avait mené la campagne des éliminatoires 2015 avec une défense composée de Moubio (5 matchs éliminatoires), N'Ganga (3 +2 comme milieu gauche/), Bissiki (4), Igor Nganga (4), Babelé (2), Bouka Moutou (1+3 comme milieu gauche) et Baudry (2), il modifie sa défense durant la CAN (Nganga sur le banc, Babelé et Bissiki titulaires) : seulement deux buts en 3 matchs de poules, mais 4 en 25 minutes face à la RDC. Alors que la défense est aux abois, à Bata, il n'effectue aucun changement dans ce secteur. Plus tard, il mettra cet échec sur le compte de l'euphorie de ses joueurs (« Ce jour-là, je voyais mes joueurs déjà en train de danser croyant que la qualification était acquise », Diaspora News, le 9 octobre 2015). Soulignons toutefois sa décision avisée de lancer, contre la Guinée équatoriale, un jeune gardien de 20 ans : Christoffer Mafoumbi.

Des choix contestables...

Au retour de la CAN, les choix de Claude Le Roy, qui annonce son départ au groupe avant de se rétracter, semblent de plus en plus confus : plusieurs joueurs n'évoluent pas à leur poste initial (Babelé, Obassi, Bouka Moutou) et les critères de sélection (forme du moment, temps de jeu en club) sont illisibles. C'est donc dans un contexte tendu que le Congo accueille le Kenya à Owando en juin : forfaits en cascade et choix douteux accouchent d'un match nul poussif. Dans le vestiaire, les insultes fusent, selon plusieurs témoins, à l'encontre des joueurs, du staff et du Congo.

...et contestés...

Vraisemblablement obnubilé par son étiquette de dénicheur de talents, qu'il revendique dans ses interviews, Claude Le Roy lance les jeunes Avounou, Ndockyt ou Mbaka, avec plus ou moins de réussite, mais snobe un Massengo, au registre plus athlétique. Cela amplifie le déséquilibre d'une équipe capable de marquer 4 buts à Bissau et Addis Abeba, mais encore trop friable défensivement. Si le désormais ex-sélectionneur a le mérite de donner leur chance aux joueurs locaux, pourtant handicapés par un championnat à l'arrêt depuis fin mai, il ferme la porte à plusieurs joueurs de la diaspora, pourtant compétitifs (Delarge, Loemba, Itoua, Igor Nganga, Lépicié, ...), ce qui exaspère les cadres du groupe. Lors des derniers mois, les tensions se sont multipliées avec plusieurs joueurs (Ndinga, Ondama, Moubio, N'Ganga et même Bifouma que Le Roy voulait écarter à Bissau!!) mais aussi des membres du staff, exaspérés par ses sautes d'humeur.

...qui finissent par creuser un fossé avec l'équipe

Dans ses interviews, Claude Le Roy répète souvent qu'il préfère mourir avec ses idées que de vivre avec celles des autres. Il l'a prouvé au Congo, et parfois au détriment de l'équipe. Homme de médias autant que de terrain, fin communicant lorsqu'il s'agit de faire son autopromotion, « le Sorcier Blanc » s'est pourtant et progressivement coupé d'une partie de son vestiaire, de ses soutiens au ministère, de la Fécofoot et d'une partie du public, lassés de ne jamais avoir d'explications sur ses choix tactiques et humains et de se heurter au mur de sa suffisance.

Les Diablies rouges n'ont pas bénéficié de ses réseaux supposés

Parmi les autres reproches adressés au sélectionneur, on note aussi qu'il passait peu de temps au Congo, malgré son engagement à y vivre, sans pour autant, d'après les joueurs eux-mêmes, se déplacer pour voir les joueurs de la diaspora. Les joueurs congolais peuvent aussi regretter, après deux ans de collaboration, de ne pas avoir profité des réseaux supposés de Claude Le Roy pour signer dans des clubs qui leur auraient permis de poursuivre leur progression.

Et son nom prestigieux n'a attiré aucun nouveau joueur

Au niveau de la détection, le technicien s'est appuyé sur le travail de repérage et de lobbying de son staff et du ministère des Sports (Bifouma, Baudry, Mbaka, ...), mais aurait dû et pu faire mieux. Las, c'est tardivement et sans résultat qu'il a sondé Iloki et Bahamboula, tandis qu'il n'a jamais entrepris la moindre démarche pour Zanzala, Pambou ou Miangué... Et s'il s'attribue, à tort, l'arrivée de Bifouma, c'est peut-être pour cacher ses échecs dans les dossiers Brice Samba junior, Steven Nzonzi ou Christopher Maboulou. A l'heure de dresser le bilan de cette collaboration, on peut donc estimer que la venue de Claude Le Roy était une bonne décision. Mais plus encore, il convient de saluer celle de ne pas avoir reconduit son contrat. D'ores et déjà, la page est tournée et désormais la priorité sera de bien choisir son successeur pour que les Diablies rouges se qualifient pour la CAN 2017.

Camille Delourme

Congo Terminal, à l'écoute de ses clients.

05 775 01 10

Ouverture officielle du Service Clients.
Lundi à Vendredi de 08h à 12h30
et de 14h30 à 17h30.

E-mail : ServiceClients@congo-terminal.com

CONGO TERMINAL
POINTE-NOIRE

DIALOGUE NATIONAL

Des ONG dénoncent la tentative d'étouffer des manifestations publiques

Visant une récente mise en garde du procureur général de la République et la dispersion des manifestations au Katanga ainsi que d'autres faits à charge de l'autorité ou des services de l'État, la coalition de 33 ONG de défense des droits de l'Homme de la RDC fustige la tentative de violation des libertés d'expression et des manifestations pacifiques garanties aux citoyens par la Constitution.

Le coordonnateur de la coalition de trente-trois ONG de défense des droits de l'Homme de la RDC, Me Georges Kapiamba, réagissant à la mise en garde du procureur général de la République (PGR) sur l'organisation des manifestations publiques-sous prétexte du dialogue politique-qui perturberaient l'ordre public, a dénoncé la tentative de violation des libertés d'expression et des manifestations pacifiques garanties aux citoyens par la Constitution. C'était lors d'une conférence de presse organisée le 3 décembre à Kinshasa. « La coalition s'inquiète profondément de l'assimilation délibérée faite des manifestations publiques et pacifiques à une tentative de renversement d'un régime constitutionnellement établi à un désordre aux troubles de l'ordre public », a souligné Me Georges Kapiamba. Pour le coordonnateur de cette coalition, en effet, la mise en garde du PGR serait une « tentative de restriction ou d'obstruction à l'exercice d'un droit fondamental prévu et puni par l'article 180 du code pénal livre II ».

Promotion et protection des libertés publiques

Dans leur action, les trente ONG ont, par ailleurs, rappelé au PGR que la RDC a ratifié le pacte international relatif au droit civil et politique et la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, qui lui imposent l'obligation de promouvoir et de protéger la liberté des manifestations pacifiques.

En rapport avec le dialogue convoqué par le chef de l'État, la coalition de trente ONG dit craindre le risque de violation de la disposition intangible de la Constitution et plaide pour la libération sans condition de tous les



Me Georges Kapiamba/Photo Adiac

prisonniers politiques et d'opinion.

Dans ce même ordre d'idées, cette coalition a notamment déploré la dispersion brutale des supporteurs de l'équipe TP Mazembe, le 1er décembre, et prie le secrétaire général de l'ONU de saisir à tout moment le Conseil de sécurité des cas des pareilles violations pendant la période électorale.

Il est rappelé que le PGR, Flory Kabange Numbi, a mis en garde, le 2 décembre, tous ceux qui inciteraient la population à la violence en se servant du dialogue politique à venir comme prétexte. Le PGR a fait allusion aux déclarations de certaines personnalités politiques et de la société civile, qui appellent la population à l'application de l'article 64 de la Constitution, invitant à une lecture « non abusive » dudit article. Cet article, note-t-on, stipule notamment que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution.

Dans ses avertissements, le procureur a noté que la convocation du dialogue et la tenue de celui-ci ne devraient aucunement servir de prétexte pour inciter la population à la violence. Il a interdit toute tentative de recourir à des manifestations de rue pour résister contre les institutions en place, indiquant qu'elles seront interprétées comme une intention avérée de les renverser.

Lucien Dianzenza

Le temps des interrogations

Le défi actuel consiste à amener autour de la table des négociations toutes les sensibilités de l'opposition ainsi que tous les « poids lourds » de la société civile, à commencer par l'Église Catholique.

Alors que les choses devraient en principe s'accélérer après le discours-annonce du chef de l'État suivi par la signature de l'ordonnance présidentielle convoquant le dialogue national, force est de constater que le processus tangué. A la suite du discours de Joseph Kabila, l'opposition s'est radicalisée dans son obstination de ne pas participer à ces assises. La volte-face de l'UDPS sur qui la majorité mise pour donner une caution de crédibilité à ce forum national a fait très mal au point de se demander à quoi va représenter finalement ce dialogue en l'absence de ce grand parti de l'opposition et de ses alliés ? Sans ce contre-poids majeur, il est clair que ce forum se muera facilement à une chambre d'enregistrement de la majorité présidentielle qui n'aurait pas de peine à imposer son schéma d'une nouvelle transition politique censée permettre à son autorité morale de continuer à présider aux destinées du pays au-delà de 2016. Présentement, tout porte à croire que le chef de l'État et sa majorité jouent leur partition en solo face à une opposition tendant à se consolider. Aussi l'arrivée à Kinshasa depuis le 2 décembre de Saïd Djinnit désigné par le secrétaire général de l'ONU comme médiateur dans la crise congolaise se présente-t-elle comme une bouffée d'oxygène dans la quête difficile de concilier les points de vue tout en cherchant à convaincre les indécis à adhérer à l'initiative. Plus que jamais, la réussite du dialogue tient à son caractère inclusif en mettant autour d'une table toutes les sensibilités de l'opposition et les « poids lourds » de la société civile, à commencer par l'Église catholique. Tout un pari pour le médiateur de l'ONU dont les consultations amorcées avec les acteurs politiques de l'opposition paraissent se buter aux positions figées du refus du dialogue.

Le représentant spécial de Ban-Ki moon dans les Grands lacs est astreint,

au terme de sa mission, de définir les contours du dialogue devant des interlocuteurs qui refusent d'y adhérer dans la forme décrite par Joseph Kabila. L'unique « dialogue » qui vaille pour la Dynamique de l'opposition et le G7, par exemple, devrait s'articuler exclusivement autour des questions électorales et n'avoir pour « parties prenantes » que la majorité présidentielle, l'opposition et la Céni.

Faisant monter les enchères sur sa participation, l'UDPS pose par ailleurs des conditions qu'elle sait être aux antipodes de la vision présidentielle du dialogue. En attendant que Ban-Ki moon ne nomme un « Facilitateur international » censé jouir de la plénitude de ses pouvoirs et de qui l'UDPS attend l'acte de convocation du dialogue en lieu et place du président Kabila, ce parti d'opposition a ses propositions d'ordre du jour.

Le parti d'Étienne Tshisekedi souhaite, entre autres, que le contentieux électoral de 2011 soit remis sur le tapis autant que l'audit du fichier électoral, la recomposition de la Céni, la libération des prisonniers politiques et d'opinions, la réouverture des médias privés fermés, etc. Des matières qui ne cadrent pas avec les orientations du dialogue égrenées par Joseph Kabila dans son discours. Tenant mordicus à voir l'UDPS participer au dialogue, le président de la République serait donc dans l'obligation de lâcher quelques concessions à l'UDPS et vice-versa, question de faire avancer le dialogue. Si tel est le prix à payer, autant le faire en ce moment où le pays traverse une impasse politique grave aux conséquences imprévisibles.

A tout prendre, le dialogue national se trouve sur une pente raide avec la crainte que si jamais il se tenait dans les conditions actuelles, qu'il subisse le sort des fameuses Concertations nationales qui se sont avérées, à la fin, une perte de temps et d'énergies. Tant que les uns et les autres ne mettront pas un peu d'eau dans leur vin pour faciliter un entendement commun sur les réelles motivations du dialogue, il va de soi que rien de bon n'en sortira eu égard aux agendas cachés des uns et des autres.

Alain Diasso

CHIRURGIE CARDIAQUE

MCC à la rescousse des enfants malades entre Kinshasa et Brazzaville

Structure spécialisée dans la prise en charge médicale des enfants présentant des complications cardiaques, l'association Mécénat chirurgie cardiaque (MCC) est très présente sur les deux rives du fleuve Congo où ses interventions sont de haute facture et chargées d'humanisme.

A Kinshasa comme à Brazzaville, MCC jouit d'une bonne réputation dans les milieux médicaux et scientifiques au regard de la qualité des services rendus aux malades. Début octobre 2015, une équipe a séjourné dans la capitale de la République du Congo pour le suivi des enfants opérés par l'association. Elle s'est dite satisfaite du bilan de travail effectué en synergie avec les médecins locaux. L'équipe MCC a été accueillie par le Pr Aurore Cardorelle, chef du service pédiatrique du CHU de Brazzaville et référente de l'Association sur place.

Soixante et un enfants ont été consultés sur place. Plusieurs nouveaux patients atteints d'une malformation cardiaque ont également été vus. Leurs dossiers seront analysés et discutés par l'équipe médicale du Pr Francine Leca à Paris, apprend-on. Ce séjour de Brazzaville était enrichissant à plus d'un titre étant entendu qu'il a permis de faire l'état des lieux du travail abattu jusque-là dans le pays. La délégation en a profité également pour nouer des contacts utiles avec les institutions locales. L'occasion était donnée aux médecins de MCC de revoir les quarante-huit enfants opérés par leurs soins et de constater les bons résultats à distance. Douze enfants ont été retenus pour une prise en charge dans les mois à venir.

Le Dr Marielle Gouton (cardio-pédiatre au Centre chirurgical Marie-Lannelongue) et ses différents collaborateurs ont pu rencontrer les enfants parrainés

par l'association et leurs familles. Ils ont saisi l'opportunité pour remercier de vive voix l'ambassadeur et le consul de France à Brazzaville pour leur intervention permettant d'obtenir la gratuité des visas depuis plusieurs années déjà. Avec les enfants et leurs familles, c'étaient des moments intenses d'échange et de partage. Des parents visiblement émués étaient contents de revoir leurs enfants revenus de Paris où ils étaient en soins. Ils ont été rassurés sur leur santé et les enquêtes sociales ont permis d'affiner leur suivi.

Poursuite des consultations à Kinshasa

La ville de Kinshasa a, pour sa part, accueilli la délégation du MCC le 21 novembre 2015. C'est la clinique privée « Bon secours » qui a reçu la mission. L'implication des référents sur place et tout particulièrement de Guy Havouis, expatrié français à Kinshasa, aura été salutaire à plus d'un titre dans



Consultation d'un enfant malade

le bon déroulement de la mission marquée essentiellement par des consultations et des rencontres avec les partenaires locaux. Les consultations, plus de cent-cinquante, se sont réparties entre les enfants opérés par l'association et les nouveaux malades à prendre en charge sélectionnés par le Dr John Senga, cardiopédiatre congolais et référent médical de MCC à Kinshasa. Prise

de sang, radio, mesures, échographie, ECG (électrocardiogramme) et enquête sociale ont constitué le soubassement des dites consultations négociées en présence de plusieurs médecins accompagnant la mission. L'on signale, par ailleurs, que quatre d'entre eux seulement ont bénéficié de la formation en cardiologie pédiatrique dispensée par MCC.

A.D.

RENCONTRE SOUS LE FICUS

Superbe vitrail à découvrir à l'Espace Bilembo

Conçu par Michèle Vanvlasselaer et réalisé avec le concours des deux jeunes architectes, Yannick Mpwal Mwal Mpanga et Corneille Mudiayi Tshimanga, l'ouvrage qui tient lieu de cloison, question de séparer la salle d'exposition du restaurant situé à l'étage, est une impressionnante œuvre de verre constituée d'un assemblage de pièces recyclées, vestiges de l'ancienne usine textile Texaf.

L'artiste belge qui s'est donné un réel plaisir à expliquer la genèse du projet à l'occasion du vernissage organisé le 2 décembre l'a tenu pour « une réelle aventure artistique ». Attentive à ses propos, l'assistance présente à cet événement aura retenu qu'elle a débuté en avril 2014. Le directeur de Bilembo, Alain Huart, et la commissaire Chantal Tambou lui avaient demandé sa petite idée pour « séparer le restaurant de l'espace d'exposition afin de pouvoir climatiser le restaurant ». Michèle Vanvlasselaer leur a alors suggéré, dit-elle, « de créer un vitrail de sorte que cet espace d'exposition unique resterait visible à partir du restaurant ». C'est ainsi qu'une année plus tard, en avril 2015 elle s'est trouvée à couper le premier morceau de verre. Mais « le défi était de travailler ensemble avec une petite équipe qui n'avait jamais vue un vitrail contemporaine de près », explique-t-elle. C'est là que sont entrés en jeu les jeunes architectes Corneille Mudiayi et Yannick Mwal.

Le grand ficus situé à l'entrée de Bilembo était la source d'inspiration du vitrail d'où son nom « Rencontre sous le Ficus ». Sa proposition faite, l'artiste verrière avoue avoir dès lors « apprécié l'enthousiasme de Chantal et Alain pour cette idée d'un vitrail, une forme d'art et projet technique pas évident du tout ». Une opinion confortée par les commentaires de la commissaire sur l'œuvre qu'elle a présentée comme étant « unique à Kinshasa ». À Chantal Tambou d'expliquer à la salle que le « vitrail se nomme "Rencontre sous le ficus" car il lie étroitement nature et architecture, végétal et humain ». La description qui s'ensuit laissait transparaître tout son enchantement à son endroit : « Dessinatrice, Michèle étire son dessin pour donner vie à une ligne végétale forte, frémissante, fragile, intense. Le contour de plomb s'épanouit sous ses doigts, sortant de l'ombre matrice, cherchant son chemin vers la lumière. Sans bruit, le vitrail s'habille de verts grisés car le sobre du bâtiment bétonné et celui du grand ficus peuvent désormais battre l'unisson, dehors et dedans ».

Rester dans la philosophie de Bilembo

L'artiste a recommandé vivement à ses hôtes au nombre desquels figuraient l'ambassadeur belge Lastchenko et son épouse Catherine « de revenir pendant la journée car la lumière indirecte



Michèle Vanvlasselaer posant à côté de Rencontre sous le ficus

est vraiment magique quand elle traverse le verre coloré ». Plus précise à ce sujet, Chantal Tambou s'est chargée d'aviser les visiteurs sur le spectacle qui les attendait à la vue de l'œuvre de jour. Savoir que « la lumière, mouvante, changeante se joue des surfaces translucides. Une ossature géométrique structure l'espace, gommant au passage les deux portes du Kawa Nganda. Comme dans une gigantesque partition, des morceaux de verres colorés jouxtent des traits de plomb verticaux, introduisant dans le végétal sinueux leur abstraction ». Amatrice d'art, la commissaire n'a pu s'empêcher d'exprimer la forte impression que lui est vraisemblablement faite « Rencontre sous le ficus ». « C'est comme si, surgie des entrailles de Bilembo, une racine poussait, rejoignait dans la lumière le ficus qui l'appelle de ses feuilles vertes visibles au

travers des anciennes lucarnes rectangulaires », affirmait-elle sur le ton de la confiance. Pour ce qui est de la réalisation, Michèle a évoqué sa démarche qui consistait à « rester dans la philosophie de Bilembo ». D'où sa proposition de se servir de l'ancien verre trouvé dans les bâtiments industriels avoisinants l'Espace Bilembo. Et d'expliquer ici que « 80% du verre, notamment le verre bleu clair et transparent utilisé dans le vitrail est du verre récupéré. Il vient de l'usine et des bâtiments voisins. Les vieilles plaques de verres étaient transportées par bateau à l'époque, probablement vers 1927, des États-Unis au Congo ». Parlant en maîtresse des lieux, Chantal Tambou a, pour sa part, souligné ici le fait qu'« aux anciennes vitres martyrisées des entrepôts d'Utex se joignent quelques carreaux contempo-

rains. L'ancien et le nouveau, les vies qui se croisent et crissent. Si aujourd'hui Utex dit adieu à l'Usine, elle peut dire bienvenue à un nouvel Utex, couleur patrimoine, antimoine et plomb. Les orfèvres œuvrent ». Participaient au vernissage quelques photos des ruines des anciens bâtiments mentionnés par l'artiste. Exposées à côté du vitrail, Michèle a prié ses hôtes à regarder les photos de près avec cet avis : « Les ruines sont extraordinaires et appellent quand-même à l'imagination ». Il s'y trouvait aussi un catalogue en deux tomes, Rencontre et Sous le ficus, réalisé par la graphiste Moira Mercantei. Les ouvrages en vente sont d'autant plus intéressants que leurs pages explorent de manière particulière d'une part, l'Espace Bilembo, et d'autre part Rencontre sous le ficus.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTERVIEW

Angel Kaba : « Je souhaite ouvrir un centre d'art en RDC »

Angel Kaba est une chorégraphe professionnelle originaire de la RDC. Après avoir longtemps évolué en Belgique, elle poursuit désormais sa carrière aux États-Unis.

Les Dépêches de Brazzaville : Peux-tu nous parler de ton parcours professionnel et pourquoi tu as nommé ton groupe «Contre-tendance» ?

Angel Kaba : Je suis artiste, chorégraphe, directrice artistique de ma compagnie Contre-Tendance. Je fais de la direction artistique et de la production également sur différents types de projets. J'évolue dans ce domaine depuis plus de 10 ans maintenant. Pourquoi Contre-Tendance ? J'ai voulu jouer sur le contre-temps qu'on retrouve dans la musique. Et sur le fait que lorsqu'on a une vraie passion, il ne s'agit pas de tendance ou de mode.

LDB : Pourquoi avoir choisi d'aller évoluer aux USA ? Quelles sont tes activités ?

J'évolue dans le même domaine d'activités, je travaille juste très dur pour installer ma carrière et mon réseau à l'échelle interna-

tionale. New York est donc un début et une bonne base pour construire un réseau intéressant. LDB : Quelle différence trouves-tu entre le milieu de la danse aux USA et en Belgique ?

AK : La Belgique m'a apporté l'expérience et la force de créer des projets, au départ pas grand-chose. La ville de New York, où je vis actuellement, offre beaucoup plus d'opportunités. Mais je fais attention au risque de ne pas me faire étouffer par la concurrence. Je garde les pieds sur terre et quand l'opportunité se présente, je ne la manque pas ! Ça c'est du «Angel Kaba» (rire).

LDB : Quelle relation entretiens-tu avec la RDC ? Est-il vrai que tu comptes y ouvrir une école de danse ?

AK : J'affectionne particulièrement mon pays. Je souhaite ouvrir un centre d'art où on pourrait former des jeunes artistes en devenant. Leur offrir, par la suite, la possibilité de bénéficier de mon réseau international pour les faire évoluer. J'aimerais que ce centre soit une référence en terme de qualité en Afrique.



Angel Kaba

LDB : Tes différentes chorégraphies sont-elles également liées à la musique congolaise ?

AK : Pas forcément, mon inspi-

ration n'a pas de limites. C'est justement ma force. J'ai commencé par la danse classique à l'âge de 6 ans et mes influences sont diverses. Ma mère est antillaise de la Martinique et plus jeune, elle était danseuse traditionnelle. Tout cela, c'est un peu son héritage.

LDB : As-tu déjà travaillé avec des artistes congolais ?

AK : Plus jeune, j'ai rencontré Koffi Olomidé. J'ai collaboré avec plusieurs artistes congolais comme Dieudonné Kabongo, Princesse Mansia M'bila, Pitcho, 13Hor, Singuila... Partout où

je vais, je cherche toujours une connexion avec ma communauté. Dernièrement à New York,

j'ai assisté au concert de Fally Ipupa, qui a joué devant une salle comble. Je suis toujours fière de nous voir réaliser des choses positives à tous les niveaux.

LDB : Quels sont tes modèles ?

AK : Ma mère. J'essaie de faire comme elle, mais en mieux (rire)

LDB : Quels sont tes projets avec ton groupe contre-tendance ? Tu comptes te produire un jour en RDC ?

AK : Ma compagnie Contre-Tendance travaille en ce moment sur la diffusion de mon spectacle «Habit» et le projet documentaire «The New York Experience». Les cours et ateliers de danse continuent de bien évoluer à Bruxelles. Certains des jeunes de la compagnie commencent à évoluer à l'étranger, je suis très fière. Nous sommes en pourparlers avec le Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa pour éventuellement organiser un spectacle. Nous recherchons également des partenaires, des sponsors et nous sommes ouverts à toute collaboration sérieuse.

Patrick Ndongidi

SANTÉ

Plus de trois cent mille enfants ciblés pour la vaccination contre la polio à Mweka

Du 3 au 5 décembre, le territoire de Mweka dans la nouvelle province du Kasai issue du démembrement de l'ancienne province du Kasai-Occidental organise des journées locales de vaccination contre la polio. Cette campagne à la stratégie de porte à porte concerne des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Le lancement de cette campagne de vaccination qui s'inscrit dans le cadre de l'éradication de la polio a eu lieu au quartier Mwapana. C'est l'administrateur du territoire de Mweka, Nestor Mingashanga qui a présidé cette cérémonie en présence des cadres de la coordination provinciale du programme élargi de vaccination et des partenaires. Cette campagne cible tous les enfants de 0 à 5 ans vivant dans les neuf zones de santé du territoire de Mweka, à savoir les zones de santé de Mweka, Bulape, Mikope, Nzokopunda, Dekese, Ilebo, Mushanga, Kakenge et Luebo. Ces enfants seront vaccinés contre la polio grâce à la stratégie dite de porte à porte. Les vaccinateurs passeront donc dans chaque domicile pour administrer les deux gouttes de vaccin polio oral, seul remède efficace pour prévenir la polio parce qu'il n'ya pas de traitement curatif contre cette maladie.

L'administrateur du territoire, qui a lancé cette campagne de vaccination contre la polio, a appelé tout le monde à s'impliquer pour permettre aux vaccinateurs d'atteindre tous les enfants. Les parents, a-t-il, sont invités à faire vacciner leurs enfants contre la polio. Aux Églises spécifiques qui refusent la vaccination comme les Babas et les Bapostolos, l'administrateur du territoire les a invités à s'impliquer dans cette campagne pour faire vacciner leurs enfants. «Seul le vaccin, a-t-il insisté, protège l'enfant contre la polio. Un enfant non

vacciné est exposé à contracter cette maladie. C'est pourquoi tout parent est invité à faire vacciner son enfant pour le protéger contre cette grave maladie mais qui peut être évitée grâce à la vaccination».

De son côté, le médecin coordonnateur ad intérim de la coordination provinciale du Kasai démembré, le Dr Charles Kabasele, a laissé entendre que « province du Kasai ne connaît pas beaucoup de cas de résistance ». Il a, par ailleurs, rappelé que cette campagne dont le coût est estimé à plus de quatre millions de dollars américains concerne trois cent deux zones de santé sur les cinq cent quinze zones de santé de la RDC.

L'appui des partenaires

Parlant au nom des partenaires, le représentant de l'OMS a réitéré leur engagement à accompagner le gouvernement congolais dans l'éradication de la polio et dans la mise en œuvre du plan stratégique d'éradication de la polio pour la période allant de 2013 à 2019. Il a, en outre, souligné que la RDC, par sa position géographique dans la région africaine et du fait de trafic aérien, terrestre ou fluvial, est exposée au risque accru d'importation de polio virus sauvage. Quant au représentant du Secrétariat général à la santé, Raymond Lufwa, il a rappelé que la RDC s'est engagée sur la voie de l'éradication de la polio parce qu'il ya aujourd'hui quarante-sept mois que le pays a arrêté la circulation du polio virus sauvage. Le dernier cas de type 1, a-t-il révélé, remonte au 20 décembre 2011 à Lusangi dans la province du Maniema. Cependant, le dernier cas confirmé de polio virus dérivé du polio virus vaccinal remonte au 4 avril 2012 à Kabondo Dianda dans l'ancienne province du Katanga.

Aline Nzuzi

Les migrations par la Méditerranée continuent malgré le froid

Les garde-côtes italiens et européens sauvent chaque jour de la noyade des dizaines de candidats à l'émigration vers l'Europe malgré les dangers.

Menaces djihadistes, violences en Libye, restrictions européennes et écrémage entre les migrants venant des pays en guerre et les supposés migrants économiques n'y font rien : les migrations par la Méditerranée se poursuivent. Même le grand froid, de ces derniers jours, en Italie n'est pas suffisant à dissuader les candidats à l'entrée à tout prix en Europe dans leur entreprise téméraire. Comme au beau temps chaud de l'été, les embarcations de fortune, celles qui ne servent qu'une seule fois (pour l'aller), tentent de passer à travers les mailles du filet de la surveillance maritime européenne.

Les garde-côtes italiens ont annoncé jeudi avoir secouru quelque 2000 désespérés au large des côtes libyennes. Ils étaient entassés dans... 11 embarcations de fortune : 3 bateaux en bois et 8 canots pneumatiques ! Il est rare que les traversées aient lieu pendant la période hivernale. Et l'hiver de cette année est « bizarre » en Italie, alternant les grands soleils avec les journées de grand froid. Un froid qui doit se sentir encore plus vivement au ras de l'eau, surtout la nuit, parmi ces migrants peu ou mal vêtus et souvent sans nourriture.

Pourtant ces dernières semaines, l'urgence immigration ne se signalait plus à partir de la Méditerranée mais à travers les frontières terrestres des pays européens, les migrants provenant surtout de Syrie, traversant la Turquie et gagnant de préférence le territoire de l'Union européenne par les Balkans. Mais ces pays, après une période de relative tolérance,

ont commencé à être plus restrictifs et même hostiles, n'hésitant pas à jusqu'à ériger des murs de barbelés.

La norme aujourd'hui est de ne laisser passer que les migrants provenant des pays en guerre comme la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan. Tous les autres, considérés comme des migrants économiques, sont retenus dans des centres en vue de leur refoulement. Jeudi, un migrant marocain est mort électrocuté à la frontière entre la Macédoine et la Grèce. Les Marocains protestaient contre leur « tri », refusant qu'ils soient catalogués migrants économiques. C'était le deuxième incident du genre en moins d'une semaine.

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) rappelle pourtant que « les gens ont besoin de fuir, même en hiver ». Jeudi, l'ONG a entamé des opérations de secours en mer Egée, entre la Turquie et la Grèce, en collaboration avec Greenpeace. Après une moyenne de plus de 760 migrants par jour entre juin et août, celle des arrivées en Italie est passée à 530 par jour en septembre et 290 en octobre, avant de chuter encore à une centaine en novembre. Et il n'y avait plus eu d'opérations de secours depuis le début de la semaine dernière.

Au total, plus de 894.000 migrants sont arrivés en Europe par la Méditerranée cette année, dont 144.000 via l'Italie. Dans le même temps, on comptabilise plus de 3.515 autres migrants qui sont morts noyés ou disparus, en grande majorité au large de la Libye, en tentant la traversée selon un dernier bilan du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Lucien Mpama

HUMEUR

Et pourtant les bons rapports sociaux entre les hommes enrichissent la famille consanguine !

Constatez-le ! Quand une famille quelconque traverse une situation très inconfortable, on assiste à une présence massive des gens autour de celle-ci pour la consoler. Et tous ceux qui sont là ne sont pas de la même famille biologique ou consanguine. Il s'agit là du résultat des bons rapports sociaux entre les hommes qui ne sont pas toujours membres de la même famille.

Ces bons rapports sociaux, les hommes peuvent les cultiver partout où ils exercent des activités, en politique par exemple, même si on ne partage pas les mêmes opinions. De même dans les administrations, au niveau des marchés, dans des quartiers, dans des services restreints, et même entre les hommes vivant sur des territoires éloignés et autres. Ces bons rapports sociaux sont un vrai ciment de la vie en société, car ils enrichissent la parenté consanguine sur toutes ses formes. Oui sans le moindre risque de nous tromper, on peut désigner par « bons rapports sociaux » des relations et interactions de qualité meilleure qui s'établissent entre les individus et les groupes en fonction des positions respectives de chacun dans l'organisation sociale. La parenté biologique, quant à elle, renvoie au lien de consanguinité qui existe entre les individus. Ici c'est le sang ou le gène qui est l'élément déterminant. Mais une chose est vraie, une famille biologique qui rejette la parenté sociale née des bons rapports sociaux avec les autres s'appauvrit. Pourquoi diable n'assisterons-nous pas toujours à la culture tous azimuts de bons rapports sociaux entre les hommes puisque nombreux sont des individus qui reconnaissent que les bons rapports en société créent la fraternité, l'amour, l'altruisme, la camaraderie, l'entente et la cohésion sociale ? En politique par exemple, les acteurs, même d'obédience différente, peuvent se visiter, se parler, se fraterniser, s'entraider, s'ils entretiennent entre eux des bons rapports sociaux. Et cela n'est nullement de la trahison politique.

Dans les administrations, le constat est que la culture des bons rapports professionnels, sous-entendu que ceux-ci ne sont qu'un type de manifestation des rapports sociaux, devient de plus en plus visible ces derniers temps. Ainsi assiste-t-on dans ces administrations à la formation des mutuelles et associations sur les bases des rapports nés au sein des services. Et quand survient un problème social à l'un des membres, les premiers bienfaiteurs ou secouristes sortent de ce cercle professionnel et souvent la famille consanguine n'arrive qu'après. C'est bien là l'enrichissement de la famille biologique par des bons rapports sociaux entre les hommes. Ces mêmes bons rapports sociaux sont visibles dans nos marchés, où ils se créent par catégorie d'articles et objets vendus des associations telles que mutuelle des vendeuses de poissons salés, association des femmes vendeuses du poulet, groupes d'amis du marché Tembè-na-bambanda ou du marché central. Dans ces milieux se tissent des liens de fraternité qui prennent corps dans de nombreux marchés du pays, avec pour but de s'assister en cas de situation désastreuse ou de se partager des moments de joie lors des occasions festives. Ce sont là les fruits des bons rapports sociaux qui élargissent la famille consanguine de tout un chacun. Cela se manifeste aussi dans les quartiers populaires, où l'on assiste à la création ici et là des groupes d'amis du quartier sur des bases de camaraderie sociale en vue d'agrandir des familles biologiques respectives.

Les bons rapports sociaux, s'ils pouvaient exister dans tous les milieux sociaux, participeraient énormément à une franche entente sociale qui renforcerait la dynamique de la famille biologique. Et du coup, c'est le tissu social qui serait renforcé à tous les niveaux sociaux. Cultivons donc de très bons rapports sociaux entre nous car ils participent à coup sûr à la cohésion sociale et/ou à l'unité nationale et en fin de compte donnent de l'énergie à nos familles consanguines respectives.

Faustin Akono

PÉNURIE DE CARBURANT

Jean Claude Mabiala fustige la passivité des autorités

Depuis plus d'une semaine, le super carburant communément appelé essence se fait rare dans les stations-service de la ville océane. Une pénurie qui affecte non seulement les chauffeurs de taxis et les propriétaires des véhicules utilitaires mais aussi et surtout les usagers qui ont du mal à se déplacer. Interrogé, Jean Claude Mabiala, président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo (ADDCC), réagi et indexe les autorités assermentées pour leur silence.



Jean Claude Mabiala, président de l'ADDCC / Crédit photo «Adiac»

Selon Jean Claude Mabiala, la pénurie d'essence dans la ville océane qui ne fait que perdurer jusqu'à ce jour n'a jusqu'à aucune explication plausible. Que ce soient les autorités assermentées notamment les responsables des sociétés de production, de distribution des produits pétroliers ou les gestionnaires des stations-service, personne n'ose donner la moindre explication laissant la population se livrer aux rumeurs mêmes les plus fallacieuses. « On ne peut pas comprendre que pour un problème aussi grave de pénurie de carburant que personne ne nous donne la moindre explication, alors que le droit à l'information est reconnu par les textes régle-

mentaires en vigueur au Congo. Vous imaginez que cette situation a contraint plusieurs chauffeurs au chômage forcé avec d'énormes perturbations dans leurs foyers. Et nous les usagers, depuis une semaine, nous sommes obligés de dépenser 1500 francs voire 2000 francs ou plus pour une seule course de taxi. Imaginez un peu les gens qui ont des cas graves à conduire à l'hôpital, les difficultés qu'ils éprouvent pour se déplacer. Nous voulons des explications car nous sommes certains qu'il doit y avoir une raison qui justifie la pénurie », a déclaré Jean Claude Mabiala.

Comme solutions palliatives, certains chauffeurs sont allés s'approvisionner dans les pays frontaliers, notamment au Cabinda voisin, en achetant le bidon de 25 litres à 35 000 francs, a dit Jean Claude Mabiala citant un témoignage qui lui a été fait par un taximan.

Pour lui, cette situation arrive au pire moment, c'est-à-dire à l'approche des festivités de Noël et de Nouvel où les gens font leurs emplettes. Avec la pénurie dont on ne sait pas quand elle prendra fin, beaucoup de commerçants voient s'obscurcir leur horizon. Aussi Jean Claude Mabiala fustige-t-il le manque de solidarité de la part des Congolais. « Pendant la pénurie, nous avons remarqué que les conducteurs des véhicules utilitaires affichent une indifférence incompréhensible à l'endroit des gens debout dans les arrêts de bus qui attendent des occasions. Nombreux étaient même obligés de rallier leurs lieux de service à pieds en parcourant de longues distances. J'ai même été ahuri de voir au fond Tié Tié une maman avec un bébé pendant qu'il pleuvait arrêter un taxi, le taximan lui a exigé de payer 2000 frs la course. C'est vraiment triste », s'est-il plaint. Que la situation de la pénurie trouve une solution dans les brefs délais, a souhaité Jean Claude Mabiala.

Hervé Brice Mampouya

TRANSPORT MARITIME

L'ACODM félicitée par les maritimistes du monde

Lors de la 29e assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI) tenue à son siège à Londres au Royaume uni du 29 novembre au 2 décembre, l'Association congolaise de droit maritime (ACODM) représentée par son président le colonel Éric-Dibas Franck a reçu le soutien du sud Coréen Li-Tack Lim, nouveau secrétaire général de l'OMI et de ses pairs du monde maritime. Rodolphe Adada, ministre d'État, ministre des Transports et de l'Aviation civile a conduit la délégation congolaise.

Au cours de ses assises, les participants ont élu les membres du Conseil de l'OMI pour la période de 2015-2015. Ils ont également ratifié l'élection du secrétaire général de l'OMI en la personne du Sud Coréen Li-Tack Lim qui prend officiellement ses fonctions en janvier 2016 pour un mandat de quatre ans. Il remplace le Japonais Koji Sekimizu après l'élection du mois de juillet dernier.

Les différentes commissions techniques ont aussi présenté leurs



Éric Dibas-Franck et Li-tack Lim Crédit photo «DR»

rapports pendant la réunion. Ce sont : le comité juridique, le comité de coopération technique, le comité de protection en milieu marin, le comité de sécurité maritime, le comité de simplification des formalités. Tous ces comités ont partagé les différentes avancées qui ont lieu dans le secteur maritime congolais.

En marge de la réunion, Éric Dibas-Franck a présenté l'ACODM au nouveau secrétaire général de l'OMI et sollicité de sa part le soutien pour que son association

intègre le Comité maritime international « Au cours de cet entretien, le nouveau secrétaire général nous a rassuré de tout son soutien et était d'ailleurs heureux de voir qu'au niveau africain particulièrement au Congo qu'il existe un réel renouvellement dans le secteur maritime, puisque là s'opèrent des mutations et nous a d'avance dit qu'il était sûr que l'ACODM allait contribuer vraiment au rayonnement des activités du secteur maritime », a dit le président de l'ACODM

Le président de l'ACODM a également rencontré le secrétaire général de l'Organisation maritime d'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC) ainsi que celui du Memorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'État du port (Mou-D'Abuja), tous

deux favorables à l'intégration de l'ACODM dans les instances maritimes internationales.

Selon lui, l'ACODM s'affirme peu à peu. « L'ACODM est en train de jeter les bases sûres et certaines pour son rayonnement et pour un développement harmonieux du secteur maritime mais aussi s'évertue à créer les ponts de coopération parce que le maritime étant par nature internationale, l'ACODM ne pouvait pas évoluer en vase clos d'où l'idée et ce sens de vouloir créer des espaces de dialogue, d'échanges, si possible de partenariat », a-t-il dit.

Créé le 23 mai 2015 à Pointe-Noire, l'ACODM regroupe les spécialistes du droit des activités maritimes dans toutes ses composantes : droit public et droit privé, droit interne et droit international ainsi que de l'économie des transports. Elle a le privilège de rassembler autour des professeurs de droit et des avocats spécialisés les juristes de toutes les grandes familles maritimes : armateurs, assureurs, chargeurs,

courtiers, sociétés de classification mais aussi les membres de l'administration, les experts maritimes.

Son but est d'asseoir son autorité dans le domaine du droit et de l'économie maritime tant au Congo, dans la zone CEMAC qu'au niveau international. Elle veut également mobiliser toutes les énergies et toutes les compétences permettant d'enrichir la palette des connaissances de l'association. Aussi veut-elle renforcer les solidarités avec les autres associations de droit maritime, donner à l'association une plus grande visibilité au sein du monde maritime. L'ACODM se veut être également un lieu privilégié de débats, de discussions et même d'influences, au sein duquel peuvent s'exprimer les diverses sensibilités juridiques, économiques et sociales du monde maritime, le creuset où peuvent émerger les idées nouvelles touchant l'évolution du droit et de l'économie maritimes.

H.B.M.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 19^e journée, 3^e division

Francky Sembolo était titulaire lors du déplacement d'Osnabrück sur le terrain du Fortuna Cologne (1-3). L'international congolais, qui célébrait là sa première titularisation de la saison, s'est offert la première occasion du match, mais sa frappe est passée au-dessus de la transversale (18^e).

Belgique, 18^e journée, 1^{re} division

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire à droite, ont mené au score à deux reprises sur le terrain du champion en titre. Mais un but de La Gantoise à la 94^e a privé Zulte de deux points. L'international congolais est impliqué dans la construction du premier but de son équipe. Sur le dernier corner de La Gantoise, Baudry, sur sa ligne, est surpris par la trajectoire d'un ballon dévié à deux reprises, et ne peut empêcher le cuir de passer la ligne.

Belgique, 18^e journée, 2^e division

Jordan Massengo, titulaire, et l'Union-Saint-Gilloise mettent fin à une série de deux défaites sur le terrain d'Eupen (0-0). Mais le club bruxellois peut s'en vouloir après une domination sans partage mais stérile face à une équipe réduite à 10 (45^e) puis à 9 (92^e).

France, match en retard de la 13^e journée, 3^e division

Ladislav Doukhan et Strasbourg s'inclinent à Luçon (0-1). Le Racing rate l'occasion de rejoindre Belfort à la première place. Notons qu'il s'agit de la 2^e défaite seulement, des Alsaciens, cette saison.

République tchèque, 15^e journée, 1^{re} division

Teplička chute à Slovácko (2-4). Remplaçant, Ulrich Kapolongo est entré à la 46^e, alors que le score était d'un but partout. Un duel manqué à la 75^e.

Russie, 17^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Delvin Ndinga a été remplacé à la 70^e alors que le Lokomotiv Moscou était mené sur son terrain par Ural. Un but du Sénégalais Niasse à la 80^e permet au Lokomotiv de sauver le point du nul (2-2).

Camille Delourme

LIGUES DÉPARTEMENTALES DE FOOTBALL

Le chronogramme des élections dévoilé

Du 3 au 15 janvier 2016, les onze ligues départementales que compte la Fédération congolaise de football (Fécofoot) seront dotées de nouvelles instances dirigeantes.

La commission électorale Fécofoot a animé, le 3 décembre, un point de presse au cours duquel elle a dévoilé le chronogramme des assemblées générales électives pour les ligues de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Madingou, Kinkala, Djambala, Owando, Ewo, Ouessou et Impfondo. « Pen-

l'acte n°001 portant organisation et fonctionnement de cette commission. Le renouvellement des instances dirigeantes des onze ligues départementales va débuter, le 3 janvier 2016, à Brazzaville pour s'achever, le 15 du même mois, à Impfondo, a indiqué la commission, affirmant avoir lan-

Du 10 au 14 décembre, cette commission examinera les dossiers des candidatures reçus avant de procéder, le 15 décembre dans un point de presse, à leur publication et à celle du corps électoral. La période du 16 au 18 décembre, la commission de recours recevra les éventuels recours avant de leur examen les 18 et 19 décembre. Le 20 décembre, la commission électorale procédera à la publication définitive des candidatures au cours



La commission électorale de la Fécofoot dévoilant le chronogramme des élections

dant toute la période du 3 au 15 janvier, la commission électorale interviendra, si nécessité il y a, dans les médias lors de leurs émissions sportives et de grande écoute, pour expliquer ou éclairer toute la situation liée à la compréhension des statuts et code électoral de la Fécofoot en rapport avec la tenue des assemblées des ligues départementales de la Fécofoot », commente

celui qui a lancé l'appel à candidatures, du 1^{er} au 9 décembre 2015. L'élection se fera sur liste. Le dossier de candidature des 9 membres du bureau exécutif comprend une liste nominale des proposés, une demande, un extrait d'acte de naissance, un casier judiciaire, un certificat de nationalité congolaise, une photocopie d'une pièce d'identité, deux photos d'identité et une attestation de résidence.

d'un point de presse. La campagne électorale sera lancée du 21 au 27 décembre. « La commission électorale de la Fécofoot est entrée dans la phase d'exécution des missions qui lui sont prescrites dans les statuts et le code électoral de la Fécofoot en matière d'élection », a expliqué Abel Nzala, le président de cette commission.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Le monde est-il au seuil d'un conflit majeur ?

Ce qui paraît le plus frappant mais aussi le plus inquiétant dans la gestion des crises qui déchirent le monde moderne n'est autre que l'incapacité des grandes puissances à mesurer la portée des actions qu'elles engagent sur le terrain, à anticiper les conséquences de leurs interventions ici et là, à se projeter dans le futur proche ou lointain. Plus les techniques de renseignement et de combat se renforcent s'affinent, se modernisent et moins, semble-t-il, les États les mieux équipés s'avèrent capables de gérer les conflits dans lesquels ils s'impliquent de façon directe ou indirecte.

Pourquoi un tel aveuglement ? A cette question de simple bon sens, il est une réponse possible. La voici résumée en quelques mots : aujourd'hui plus encore qu'hier les « Grands » de ce monde se croient au-dessus de la mêlée et donc autorisés à intervenir pour le bien de l'humanité tout entière alors qu'en réalité, ils ne défendent que leur intérêt personnel et ne font qu'aggraver les crises.

Prenons trois exemples pour illustrer ce propos.

Premier exemple : la guerre contre l'État islamique au Levant. Si l'ancien président

des États-Unis Georges W. Bush n'avait pas commis l'erreur de faire abattre Saddam Hussein en Irak sous un fallacieux prétexte et si les pays occidentaux avaient soutenu Bachar al Assad en Syrie au lieu de tenter de le faire partir, jamais le radicalisme religieux n'aurait pris les dimensions qu'il a acquises dans cette partie du monde. Croire, en effet, qu'un régime dit « démocratique » peut lutter contre de telles dérives est faire preuve d'une naïveté stratégique confondante. Nous en avons la preuve sous les yeux avec le déploiement des forces russes, américaines et européennes au Moyen-Orient qui aggravent partout les actions terroristes dans le monde et qui conduisent les Islamistes radicaux à faire désormais de la Libye, elle-même plongée dans l'anarchie de l'après Kadhafi, le pivot d'une guerre sans merci contre la civilisation.

Deuxième exemple : la guerre civile larvée qui se déroule en Ukraine et qui génère sans le dire une nouvelle « guerre froide » entre la Russie et les États-Unis. Résultant directement de la méfiance que nourrissent toujours ces deux grandes puissances l'une envers l'autre alors que plus rien ne devrait plus les opposer, cet affrontement interne peut déboucher à terme plus ou moins rapproché sur un

conflit ouvert. La Russie considère, en effet, que les Occidentaux poursuivent la conquête de l'Est engagée au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique et les États-Unis, pour leur part, voient dans cette même conquête un moyen d'affirmer leur emprise sur une Europe qu'ils jugent, à juste titre d'ailleurs, incapable de s'unir sur le plan politique, donc fragile. Au-delà du problème de l'Ukraine, ce sont bien les deux principaux acteurs de la Guerre froide qui s'opposent à nouveau avec tous les risques que cela comporte.

Troisième exemple : le conflit armé qui se dessine en Mer de Chine méridionale, opposant l'Empire du milieu à ses voisins immédiats, mais également au Japon et aux États-Unis. Au cœur de cet affrontement larvé se trouvent des îles jusqu'à présent désertes et auxquelles personne ne s'intéressait avant les événements récents, mais qui sont devenues des enjeux majeurs car elles commandent l'accès à l'une des voies maritimes les plus empruntées du globe. La Chine, qui affirme de jour en jour son ambition de devenir la première puissance mondiale, les considère comme l'une des pièces essentielles de sa sécurité et s'emploie donc à les fortifier dans la perspective d'un affrontement majeur ; ce qui ne plaît évidemment pas à ses voisins asiatiques

que l'Amérique de Barack Obama appuie ostensiblement. Dans un tel contexte, l'on ne peut évidemment pas exclure un dérapage incontrôlé qui dresserait brutalement l'un contre l'autre les deux géants du Pacifique.

Le plus inquiétant dans les crises plus ou moins ouvertes qui se dessinent en plusieurs points du globe est que ni la Chine, ni l'Amérique, ni l'Europe, ni la Russie ne semblent prendre la mesure du danger qu'elles font courir au reste du monde. Tout se passe, en effet, comme si les dirigeants de ces grandes nations tiennent pour quantité négligeable le reste de la planète et ne se préoccupent donc que de leur propre intérêt.

Ce comportement suicidaire fait planer sur chacun de nous des menaces d'autant plus grandes que la maîtrise croissante des technologies de pointe confère à ces mêmes nations une capacité de destruction infiniment plus grande que celles qui ont permis les tragédies du siècle précédent. N'oublions jamais que les deux guerres mondiales du siècle précédent sont nées de l'incapacité des « Grands » de l'époque à anticiper l'avenir meurtrier que tout annonçait.

Jean-Paul Pigasse